

C-11-2007

**Jeunes et économie sociale au
Québec en 2006**

Un portrait exploratoire

Par Anaïs Bertrand-Dansereau
et Alexis Langevin-Tétreault
Université du Québec à Montréal

Janvier 2007

Cahier de l'ARUC-ÉS

Cahier No : C-11-2007

« Jeunes et économie sociale au Québec en 2006 : un portrait exploratoire »

Par Anaïs Bertrand-Dansereau, étudiante au baccalauréat en sociologie de l'UQAM
et Alexis Alexis Langevin-Tétreault, étudiant au baccalauréat en sociologie de l'UQAM

Correction orthographique et grammaticale : Francine Pomerleau

Mise en page : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-423-9

Dépôt légal : Juin 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Résumé

Cette recherche exploratoire tente de cerner quelques dimensions relatives à la présence des jeunes en économie sociale. En regardant de plus près différents secteurs reconnus par le mouvement, nous tentons d'identifier quelques enjeux liés à la relève au sein des organisations. Nous portons également une attention aux nouveaux visages de l'implication jeunesse ainsi qu'aux éléments qui favorisent l'attrait et la rétention des jeunes en économie sociale. Puisqu'il s'agit d'un mouvement en plein essor, sont prises en compte quelques initiatives novatrices et portées par des jeunes et qui nous informent sur des secteurs en émergence tels l'agriculture bio-alimentaire et sa distribution, les espaces culturels alternatifs, les initiatives féministes ainsi qu'un bassin non négligeable de médias étudiants. En résumé, plusieurs perspectives de recherche s'offrent à la lecture de ce rapport et mettent en relief la nécessité de sensibiliser les jeunes à des formes d'entrepreneurship collectif et d'implication sociale alternative, mais aussi de mieux cerner le type d'initiatives qui correspond à leurs valeurs et à leurs intérêts.

Préambule

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une série de portraits ayant été réalisés à l'hiver et au printemps 2006 par l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). Ces portraits tentaient de saisir la situation d'ensemble de l'économie sociale par rapport à différentes populations : les jeunes, les Autochtones, les gens issus des communautés culturelles, les personnes handicapées.

L'étude portant sur les jeunes a pu être mise à contribution dans le cadre de la Saison de l'économie sociale qui s'est tenue à l'automne 2006. Nous vous en présentons la version complétée et enrichie.

Table des matières

RÉSUMÉ	III
PRÉAMBULE	V
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	XI
CHAPITRE 1 : Revue de la littérature	13
La relève	13
Recherches sur l'économie sociale et les jeunes	13
Études connexes	16
Un vide à combler	16
CHAPITRE 2 : Qui sont les jeunes du Québec?	19
Définir la jeunesse	19
Combien y a-t-il de jeunes au Québec?	20
Les jeunes et l'emploi	22
Types d'emploi	23
Secteurs d'emploi	24
Chômage	24
Des jeunes engagés : une nouvelle génération politique?	25
CHAPITRE 3 : Tendances et enjeux sectoriels	29
Loisir et tourisme social	29
Périnatalité	30
Environnement	31
Réseau des ressourceries	31
Autres groupes : ENJEU et Équiterre	32
Médias communautaires	33
Centres de la petite enfance (CPE)	34
Aide domestique	35
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	36
Arts et culture	39
Secteurs émergents	40
Secteur agroalimentaire	40
Médias étudiants	42
Milieu féministe	43
CHAPITRE 4 : Amener les jeunes à l'économie sociale : quelques éléments	45
Les valeurs	45
Politiques gouvernementales	46
Niveau fédéral	46
Niveau provincial	46
Niveau régional	47

Agents de promotion et de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse	48
Coopératives jeunesse de service	49
CHAPITRE 5 : Perspectives	51
Jeunes et économie sociale : deux préoccupations	51
Pistes de recherche	52
CONCLUSION.....	55
BIBLIOGRAPHIE.....	57

Liste des figures

Figure 1 : Fréquentation de l'école à temps plein au Québec selon le groupe d'âge.....	20
Figure 2 : Pyramide des âges au Québec	21
Figure 3 : Nombre de naissances et taux de natalité au Québec, 1970-1990	22
Figure 4 : Taux d'activité des jeunes selon la fréquentation scolaire, 1976-2004	23
Figure 5 : Taux de chômage au Québec selon l'âge	25

Liste des abréviations, sigles et acronymes

AIDE-PAC	Action interculturelle de développement et d'éducation - Programme d'accès communautaire
AQCPE	Association québécoise des centres de la petite enfance
ARQC	Association des radiodiffuseurs du Québec
ARUC-ÉS	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
ATENA	Aide technique pour entreprises alternatives
CA	Conseil d'administration
CDÉACF	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine
CDR	Coopérative de développement régional
CFP	Centre de formation populaire
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CJS	Coopérative jeunesse de services
CLD	Centre local de développement
CPE	Centre de la petite enfance
CQL	Conseil québécois du loisir
CSMO-ÉSAC	Conseil sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire
DÉC	Développement économique Canada
ECOF	Corporation de développement économique de Trois-Rivières
ENJEU	Environnement Jeunesse
FJ	Forum jeunesse
FRIJ	Fonds régional d'investissements jeunesse
MBA	Maîtrise en administration des affaires
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBNL	Organisme à but non lucratif
PME	Petites et moyennes entreprises
RHDSC	Ressources humaines et développement social Canada
RRQ	Réseau des ressourceries du Québec
TIC	Technologie de l'information et des communications
UNATPA	Union nationale des associations de tourisme et de plein air
UQÀM	Université du Québec à Montréal
WWOOF	World Wide Opportunities on Organic Farms

Chapitre 1

REVUE DE LA LITTÉRATURE

La relève

La question de la relève en économie sociale s'inscrit dans le cadre d'un questionnement qui touche tous les secteurs d'emploi : devant le vieillissement de la population et les départs à la retraite de nombreux baby-boomers, les employeurs doivent s'assurer de pouvoir combler leurs besoins d'employés (Centre de formation populaire et Relais-Femmes, 2005 : 14). Au-delà des prédictions *catastrophe* concernant les lacunes de la main-d'œuvre, il est essentiel de cerner les problèmes réels et spécifiques qui affecteront les entreprises et les organismes d'économie sociale.

Dans le cas de l'économie sociale, comme dans celui du secteur communautaire, la relève doit être assurée à tous les niveaux d'implication : dans les conseils d'administration (CA), chez les bénévoles, au sein des équipes de travail et dans celles-ci, dans les postes de leadership ou « d'intervenantEs-clés » (Centre St-Pierre, 2005 : 5). Le premier élément qui se dégage du questionnement sur la relève semble être la capacité d'attirer et de retenir des employés qualifiés alors que les pressions financières sont grandes, particulièrement dans le milieu associatif.

Mais à la différence de plusieurs secteurs d'emploi, l'économie sociale n'est pas seulement une somme d'entreprises, c'est aussi un mouvement qui doit être porté par des leaders respectueux de ses valeurs, particulièrement de la démocratie participative et de la finalité sociale des entreprises. Il s'agit donc de s'assurer d'une relève qui comprend et qui embrasse les valeurs de l'économie sociale, tout en comprenant les mécanismes de gestion qui assurent la pérennité des organismes, des réseaux et du mouvement global. Dans cette perspective, il n'importe pas seulement que des jeunes soient présents au sein des organismes, il s'agit aussi que ces jeunes soient intégrés, encadrés et qu'on fasse une place à leurs apports dans les instances de décision.

On peut donc dire que la relève concerne tous les niveaux de l'implication en économie sociale :

- les travailleurs et travailleuses : les employés « terrain » et les gestionnaires qui travaillent au quotidien;
- les bénévoles : membres, militants, bénévoles occasionnels;
- les administrateurs et administratrices : jeunes impliqués dans les CA et autres instances décisionnelles.

Cette situation complexe ne pourra évidemment pas être traitée entièrement dans ce document, mais il est bon de garder à l'esprit que la question de la relève a des complexités spécifiques pour l'économie sociale et l'action communautaire.

Recherches sur l'économie sociale et les jeunes

Il existe très peu de données sur l'économie sociale et les jeunes, et celles qui existent proviennent rarement de recherches académiques. La source la plus synthétique est une recherche ayant été commandée par le Chantier de l'économie sociale en 2000 et qui a été publiée sous la forme de deux cahiers de la série « L'économie sociale en mouvement » : l'un porte sur les résultats généraux de l'enquête (Chantier de l'économie sociale, Réseau d'investissement social du Québec et Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire, 2000), l'autre plus précisément sur les jeunes (Idem, 2002). La recherche est basée sur un

questionnaire qui a été envoyé à un très grand nombre d'organismes et d'entreprises d'économie sociale; toutefois, seulement une partie d'entre eux ont rempli et retourné le questionnaire. En conséquence, les résultats sont valides pour la population ayant répondu, qui représentait tout de même plus de 2300 organismes, mais ne sont pas généralisables outre mesure. Ce cahier nous apprend que, globalement, c'est environ 40 % de la main-d'œuvre qui a moins de 35 ans; toutefois, cette moyenne cache des variations importantes selon le secteur. Les jeunes sont très présents dans les secteurs du loisir et du tourisme, des centres de la petite enfance (CPE) et des médias et nouvelles technologies. Au contraire, les secteurs de la défense des droits et de l'action bénévole comportent de faibles proportions de moins de 35 ans parmi leurs employés. De manière plus indirecte, cette étude établit aussi que la majorité (66 %) des employés de ce secteur a cinq ans ou moins d'ancienneté, alors que la majorité des organismes (64 %) a plus de dix ans d'existence. Ceci nous indique un certain roulement de personnel qui peut, entre autres, ouvrir la porte à de jeunes employés. Par ailleurs, la main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire est très scolarisée, avec presque la moitié (43 %) des employés détenant un diplôme universitaire.

Solange Van Kemenade a consacré sa thèse de doctorat, parue en 2000 à l'UQÀM, aux modes de financement de type alternatifs, destinés aux jeunes entrepreneurs sociaux : *Économie sociale et développement local : des initiatives de financement innovatrices pour les jeunes entrepreneurs au Québec*. Sa thèse porte principalement sur des études de cas de financement social de projets portés par de jeunes entrepreneurs. Dans la mesure où le gouvernement souhaite encourager l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, Mme Van Kemenade se demande en quoi le secteur de l'économie sociale peut contribuer à l'émergence de projets à caractère social. Ses recherches montrent que le financement de type alternatif permet à un entrepreneuriat différent d'émerger : porté par des acteurs locaux pour qui le financement traditionnel bancaire est souvent inaccessible, c'est un entrepreneuriat solidement ancré dans les collectivités locales, qui « met de l'avant des valeurs associées à la consommation locale, à l'échange des expertises, à la mise en réseau, à la satisfaction des besoins du milieu et au respect des entreprises déjà en place » (Van Kemenade, 2000 : xv). De surcroît, les fonds étudiés ont comme caractéristique d'être adaptés et adaptables aux besoins et aux réalités des jeunes entrepreneurs dont le manque de formation, d'expérience et de ressources aurait pu constituer un frein important au développement d'une entreprise.

La question de la relève préoccupe aussi le milieu communautaire, qui a commencé récemment à produire des études sur la question, comme en témoignent les études publiées par Relais-Femmes et le Centre de formation populaire (CFP), par le Centre St-Pierre et par le Conseil sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC). Bien que ces études traitent exclusivement du secteur communautaire, la grande proximité entre celui-ci et l'économie sociale permet d'appliquer dans une large mesure leurs résultats à l'économie sociale. L'étude de CFP-Relais-Femmes établit que les secteurs conjoints de l'action communautaire et de l'économie sociale représentent plus de 115 000 emplois au Québec seulement; toutefois, ce secteur présente un bilan mitigé sur le plan de l'emploi :

Reconnus pour offrir des espaces de travail conviviaux, fondés sur une gestion démocratique, les groupes communautaires restent cependant marqués par des conditions de travail précaires : salaires moins élevés que dans les autres secteurs d'emploi, avantages sociaux quasi inexistantes, possibilités de formation et de perfectionnement professionnel limitées, etc. (CFP et Relais-Femmes, 2005 : 13)

Cette même étude trouve que ce sont environ 42 % des employés qui sont âgés de moins de 35 ans, alors que cette proportion est d'environ 36 % pour ce qui est du marché du travail général au Québec (CFP et Relais-Femmes, 2005 : 36-37). Les jeunes employés du secteur communautaire ont beaucoup plus tendance à occuper un poste temporaire, alors que leurs collègues plus âgés ont plus tendance à occuper un poste permanent à temps plein. Toutefois, « le

secteur communautaire a tendance à offrir plus facilement des emplois à temps plein que dans l'ensemble du marché du travail québécois, et ce, à l'avantage des jeunes et des femmes » (CFP et Relais-Femmes, 2005 : 43). C'est donc un bilan assez positif qui se dégage : plus que la moyenne, le secteur de l'action communautaire fait une place aux jeunes, et si l'accès aux meilleurs emplois est encore difficile, il l'est moins qu'ailleurs.

Pour sa part, le Centre St-Pierre a effectué une étude exploratoire sur la relève dans le milieu communautaire, en abordant la question sous l'angle de l'embauche et de la rétention de jeunes de 35 ans et moins. Cette étude s'interrogeait sur les raisons qui amènent les jeunes à travailler dans l'action communautaire; les changements que leur présence amène dans les milieux de travail; les moyens à mettre en place pour attirer et retenir les jeunes; et finalement la problématique du vieillissement et des départs à la retraite (Centre St-Pierre, 2006 : 14). Les résultats de cette étude sont de nature qualitative : ils expliquent des réalités sans les quantifier. On y apprend, par exemple, que certains jeunes sont arrivés dans le milieu communautaire par hasard, alors que d'autres ont cherché activement à intégrer ce milieu qui correspondait à leurs valeurs; on ne sait toutefois pas dans quelle proportion ces deux types de trajectoires touchent les jeunes employés du communautaire. Pour beaucoup, le milieu communautaire représente une manière de combiner les réalisations personnelles et professionnelles : « on souhaite se réaliser dans son travail tout en s'épanouissant au quotidien » (Centre St-Pierre, 2006 : 20). Cet épanouissement passe notamment par le travail pour une cause qui tient à cœur, avec des gens qui partagent les mêmes valeurs, dans un contexte où la hiérarchie est limitée et où la conciliation travail-vie personnelle est possible. Le rôle formateur des emplois communautaires, qui combinent une multitude de tâches, est fort apprécié des jeunes. L'étude fait ressortir 14 éléments qui sont autant d'atouts que possède le milieu communautaire pour attirer et retenir les jeunes, et souligne que plusieurs d'entre eux sont reliés à des valeurs chères à ceux-ci (Centre St-Pierre, 2006 : 24). Parmi les éléments qui sont des freins au recrutement et à la rétention, on trouve en premier lieu les conditions de travail, notamment les salaires, les risques d'épuisement professionnel, l'absence d'assurances collectives et le sous-financement général des groupes. Ce sont d'ailleurs les conditions de travail qui sont responsables, souvent directement, du départ des travailleuses qui ont quitté le milieu communautaire et qui ont été interrogées dans cette étude. Il semblerait aussi que le manque de valorisation des métiers du communautaire soit un frein à la rétention. Du côté de l'intégration des jeunes qui sont engagés, l'étude suggère qu'elle ne se fait pas sans heurts : il y a très peu de temps consacré à la formation, et si la plupart des organismes sont ouverts à la présence de jeunes, ils sont parfois réticents aux changements proposés par ceux-ci et les jeunes sont rarement nommés dans les lieux de représentation et de décision. Cette résistance à une réelle intégration des jeunes comme acteurs à part entière pourrait éventuellement poser un problème pour le recrutement de jeunes militants, de jeunes bénévoles. L'étude se termine avec une série de pistes d'action, dirigées vers tous les acteurs du mouvement communautaire, lesquelles visent à favoriser l'intégration harmonieuse d'une relève diversifiée.

Le CSMO-ÉSAC a aussi produit, à l'automne 2006, un document sur la relève rédigé à l'intention des gestionnaires d'organismes communautaires et d'entreprises d'économie sociale. Ce document explique les tendances dans le marché de l'emploi en général et explore divers questionnements visant à aider les gestionnaires à bien cerner les problèmes auxquels ils risquent de faire face. On y apprend, par exemple, que les années 2000 sont un marché d'employés, à cause d'une pénurie de main-d'œuvre d'une ampleur inégalée, et que cela s'ajoute à un contexte de « société du savoir » dans laquelle la scolarisation et l'apprentissage continu sont de plus en plus importants. Le CSMO-ÉSAC considère toutefois que ce sont les personnes âgées de 35 à 49 ans qui représentent le secteur avec le plus haut potentiel de relève (CSMO-ÉSAC, 2006 : 34), mais qui fait aussi face aux plus grandes pressions, notamment à cause de la conciliation travail-famille. Le document affirme que les organismes communautaires ont des forces, notamment les valeurs et la philosophie de gestion, mais aussi des faiblesses, surtout sur le plan de la précarité d'emploi et de la rémunération (CSMO-ÉSAC, 2006 : 36). Ces faiblesses peuvent s'avérer dangereuse si,

comme on pense, les secteurs public et parapublic vont chercher, dans les années qui viennent, à recruter les mêmes travailleuses et travailleurs qualifiés que les organismes communautaires (CSMO-ÉSAC, 2006 : 36). Si ces secteurs peuvent offrir des conditions d'emploi nettement meilleures, il pourrait y avoir une « migration » d'importance vers les secteurs public et parapublic. Cette migration serait donc la principale menace qui pèse sur le secteur communautaire en ce qui a trait à la relève.

Études connexes

Au-delà de ces quelques recherches, on retrouve trois types de documents connexes. D'abord, il y a des recherches sur l'entrepreneuriat; on y traite des jeunes et d'entreprises collectives, mais de manière séparée. Ainsi, la Chaire de recherche en entrepreneuriat des HEC-Montréal a publié une recherche portant sur les facteurs qui influencent la mise sur pied d'entreprises collectives (Fillion, 1997) et, d'autre part, il existe plusieurs recherches sur l'entrepreneuriat traditionnel porté par les jeunes. Plus récemment, l'entrepreneuriat collectif est devenu un sujet d'intérêt pour une grande variété de gens et d'institutions, notamment par certains idéologues libertariens dont le but avoué est de démanteler l'État au profit du libre marché. Par exemple, l'Institut Fraser (Olsen, 2004) fait la promotion de l'entrepreneuriat social comme moyen de réduire l'État en résolvant les problèmes sociaux de manière plus efficace, et une revue comme *Corporate Governance* s'intéresse à l'évolution du concept d'entrepreneuriat social (Roper et Cheney, 2005).

Dans un deuxième temps, on retrouve les recherches portant sur l'engagement et les valeurs des jeunes. Ces recherches sont reliées à l'économie sociale dans la mesure où, contrairement à une perception commune des jeunes blasés et apolitiques, il semble que les jeunes du troisième millénaire soient une génération engagée socialement et politiquement, ce qui est confirmé par l'étude du Centre St-Pierre mentionnée plus haut (Centre St-Pierre, 2006). Au sujet des jeunes en général, et de leurs valeurs en particulier, la chercheuse Madeleine Gauthier fait référence : alors qu'on parlait encore de l'indifférence des jeunes, elle soutenait déjà qu'au contraire la génération qui entrait alors dans l'âge adulte allait mettre ses valeurs en action par l'engagement politique, même si celui-ci prenait des formes inusitées (Gauthier, 2002). Il sera question plus tard de son interprétation de la théorie des générations politiques.

On retrouve, sur le plan des politiques gouvernementales, différentes stratégies et programmes reliés aux jeunes, à l'économie sociale et à l'entrepreneuriat collectif. Le plus notable est le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, dans lequel le gouvernement provincial énonce une stratégie de création d'une « véritable culture entrepreneuriale » chez les jeunes au Québec, dont un volet est consacré à la sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif. De manière connexe, le Chantier de l'Économie sociale et son Comité jeunesse font pression sur le gouvernement, par le biais de mémoires, afin que l'économie sociale soit prise en compte dans les stratégies gouvernementales.

Un vide à combler

Comme on peut le constater, plusieurs recherches venant de plusieurs acteurs différents (et parfois antagonistes) traitent de sujets reliés aux jeunes et à l'économie sociale. Il manque toutefois un portrait global et systématique de la place qu'occupent réellement les jeunes dans les différents aspects de l'économie sociale. Dans quelle proportion les jeunes participent-ils présentement aux organismes et aux entreprises d'économie sociale? Quels genres de postes y occupent-ils, et depuis combien de temps? Dans quels secteurs sont-ils les plus présents? Combien de temps y restent-ils? Ces interrogations sont d'autant plus légitimes que plusieurs acteurs de terrain ont exprimé l'impression que la situation des jeunes a changé de manière significative dans les dernières années, et que ce changement vaudrait la peine d'être documenté sérieusement. Évidemment, des difficultés logistiques sérieuses se

posent dans l'élaboration d'un tel portrait, notamment le fait que plusieurs organismes ne conservent pas de statistiques sur leurs employés, encore moins sur leurs bénévoles.

Nous tenterons, à la suite d'un bref portrait de la jeunesse au Québec, de dégager des impressions, voire des hypothèses de travail, en vue d'autres recherches plus poussées, en interrogeant les responsables des divers réseaux actifs en économie sociale. Ces personnes, sans avoir de données quantifiables sous la main, pourront toutefois nous renseigner sur la situation de leur secteur par rapport à l'intégration des jeunes et de la relève. Il s'agit certes d'impressions subjectives. Toutefois, ces impressions, partagées par les membres d'un même secteur, pourront donner texture et couleur aux différents portraits sectoriels qui composent l'économie sociale et faire ressortir à la fois les enjeux spécifiques à certains secteurs et les enjeux qui traversent l'ensemble des entreprises et organismes d'économie sociale.

Une autre question d'importance se pose : celle du sentiment d'appartenance et de l'identification à l'économie sociale. Si les pratiques d'économie sociale sont instaurées depuis longtemps, le concept lui-même et les réseaux qui se sont formés autour de lui sont assez récents. Dans le cadre d'un questionnement sur la relève, il est intéressant de se demander si les gens qui oeuvrent quotidiennement en économie sociale se reconnaissent dans le concept; un manque d'identification à l'économie sociale pourrait être problématique, puisque les leaders de demain doivent commencer par comprendre l'économie sociale et reconnaître qu'ils en font partie, avant de pouvoir s'attacher à ses valeurs et à ses pratiques.

Chapitre 2

QUI SONT LES JEUNES DU QUÉBEC?

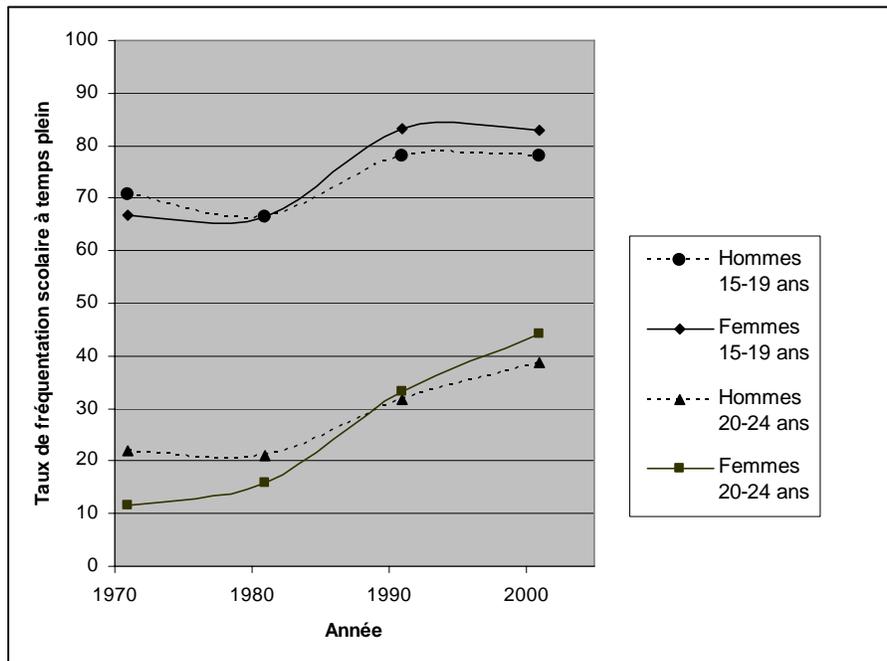
Définir la jeunesse

Il n'est pas aisé de définir la jeunesse à l'aide d'un seul critère. Pour des raisons statistiques, la jeunesse doit être définie par une variable d'âge. Cette délimitation quantitative s'oppose en partie à la définition sociologique, qui souligne le caractère subjectif et variable de la jeunesse, mais s'impose par son opérationnalité. En somme, les jeunes sont souvent définis comme les 18-30 ans, de la majorité jusqu'à la trentaine; de plus en plus, la jeunesse s'étend jusqu'à 35 ans. Dans le cas de cette étude et en fonction de critères sociologiques, les jeunes seront définis selon différents critères statistiques, en fonction des données disponibles. Dans le cas des entrevues, on a défini les jeunes en fonction des répondants, soit des personnes âgées de moins de 35 ans.

Au-delà de l'âge, la jeunesse décrit un état subjectif qui varie selon les individus. Dans les mots de l'Observatoire Jeunes et société, la référence en la matière au Québec, « *la jeunesse correspond à la période qui s'étend de l'adolescence jusqu'à l'âge adulte caractérisé, selon les termes de la théorie sociologique, par l'autonomie économique, résidentielle et affective* » (Observatoire Jeunes et société, 2006). Selon cette définition, la jeunesse serait donc un état dont on peut entrer et sortir au fil des emplois, des appartements et des relations de couple. Mais comme le souligne Madeleine Gauthier, « *s'il fut un temps où ces différentes dimensions du passage à la vie adulte pouvaient coïncider, tel n'est pas le cas aujourd'hui* » et la jeunesse est une période de la vie que chaque individu définit. Cette autodéfinition est aussi influencée par l'idéologie du culte de la jeunesse; on veut « rester jeune », « paraître jeune », « ne pas faire son âge » (Gauthier, 1998, p. 246). La jeunesse n'est donc pas une période de la vie comme une autre, elle correspond aussi à une série de normes sociales que les individus de tous âges doivent atteindre (ou plutôt tenter de conserver).

Le sens commun nous dit que la jeunesse s'allonge un peu plus à chaque génération, les scientifiques le confirment : « *l'allongement de la période des études, la lenteur de l'insertion professionnelle, la capacité pour les familles de soutenir leurs jeunes plus longtemps, une activité sexuelle précoce, les fluctuations de la vie de couple constituent autant de facteurs propres à brouiller les repères* » (Gauthier, 1998, p. 246). Quelques indicateurs statistiques confirment cette idée. Tout d'abord, les jeunes vont à l'école à temps plein pendant plus longtemps que leurs parents ne le faisaient, ce qui indique que l'entrée dans la vie active à temps plein est retardée. En 1971, 68 % des jeunes de 15-19 ans fréquentaient l'école à temps plein et 16,5 % des jeunes de 20-24 ans en faisaient autant. En 2001, ces chiffres ont augmenté à 80,4 % pour les 15-19 ans et à 41,4 % pour les 20-24 ans (Institut de la statistique du Québec, 2003). Le fait qu'une grande partie des jeunes de 20-24 ans soient encore à l'école à temps plein indique qu'ils ne peuvent probablement pas être entièrement indépendants économiquement et qu'ils sont encore dans un milieu étudiant.

Figure 1 : Fréquentation de l'école à temps plein au Québec selon le groupe d'âge



Source : Observatoire Jeunes et société, 2002.

Un autre indicateur de l'allongement de la jeunesse est l'âge moyen à la maternité. En effet, l'arrivée d'enfants dans un ménage précipite les nouveaux parents dans l'âge adulte, puisqu'ils doivent assumer des responsabilités importantes. Ainsi, l'âge moyen de la mère à la naissance était de 29,3 ans en 2004 (Institut de la statistique du Québec, 2005c), avec un indice synthétique de fécondité de 1,48 enfant par femme en âge de procréer. Avec moins de deux enfants en moyenne, cet âge est aussi proche de l'âge moyen de la mère à la première naissance. La présence d'enfants est déterminante dans la perception qu'ont les employés de leurs conditions de travail, et rend particulièrement importante la conciliation travail-famille.

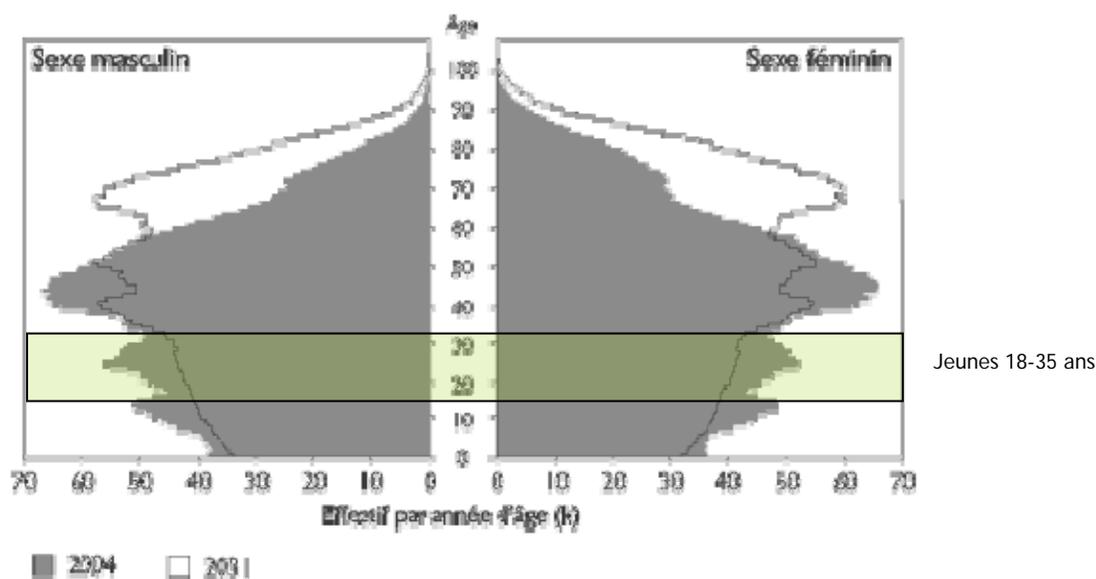
Du côté de l'autonomie résidentielle, les chiffres parlent aussi : en 2001, 63,1 % des hommes de 20-24 ans résidaient chez leurs parents, et seulement 15,7 % d'entre eux étaient eux-mêmes parents de leur ménage. Pour les femmes, 46,8 % des 20-24 ans résidaient chez leurs parents, et 33,1 % d'entre elles étaient les parents de leur ménage. Cela indique que les jeunes, et surtout les jeunes hommes, ne sont pas en mesure ou ne désirent pas acquérir l'autonomie résidentielle avant la mi-vingtaine. Tous ces indicateurs confirment donc que la jeunesse est un concept multiforme et élastique, qui s'étire toujours plus longtemps en ce début de XXI^e siècle.

Combien y a-t-il de jeunes au Québec?

En 2003, le Québec comptait 1 473 320 jeunes âgés de 18 à 30 ans, qui représentaient 19,7 % de la population totale. C'est la région de Montréal qui rassemble le plus de jeunes (27 % des jeunes), suivie par la Montérégie (17,2 % des jeunes) et la Capitale nationale (9 % des jeunes). La région métropolitaine (Montréal, Montérégie, Laval) rassemble à elle seule la moitié des jeunes du Québec. Il s'agit toutefois d'un effet dû au total de population, puisque le pourcentage de jeunes dans chaque région varie somme toute assez peu. Entre le Nord du Québec qui compte 24,1 % de jeunes, et la Gaspésie qui en compte 16,1 %, la plupart des régions comptent entre 18 % et 20 % des jeunes parmi leur population totale.

À ce sujet, et comme les médias aiment à le rappeler, le Québec et le Canada font face au phénomène du vieillissement de la population, qui affecte tous les pays industrialisés et plusieurs pays en développement. Une comparaison internationale place le Canada au 114^e rang sur 135 pays, ex æquo avec la France, avec 18,7 % de jeunes de moins de 15 ans dans sa population totale en 2001 (Norwegian UN Association, UNEP/GRID-Arendal, UNU/Global Virtual University et University College of Hedmark, 2005). Ce pourcentage varie entre 14,2 % pour l'Italie et 50 % pour l'Ouganda. La situation canadienne, si elle fait état d'un réel vieillissement, n'est donc pas particulièrement hors-norme pour un pays occidental.

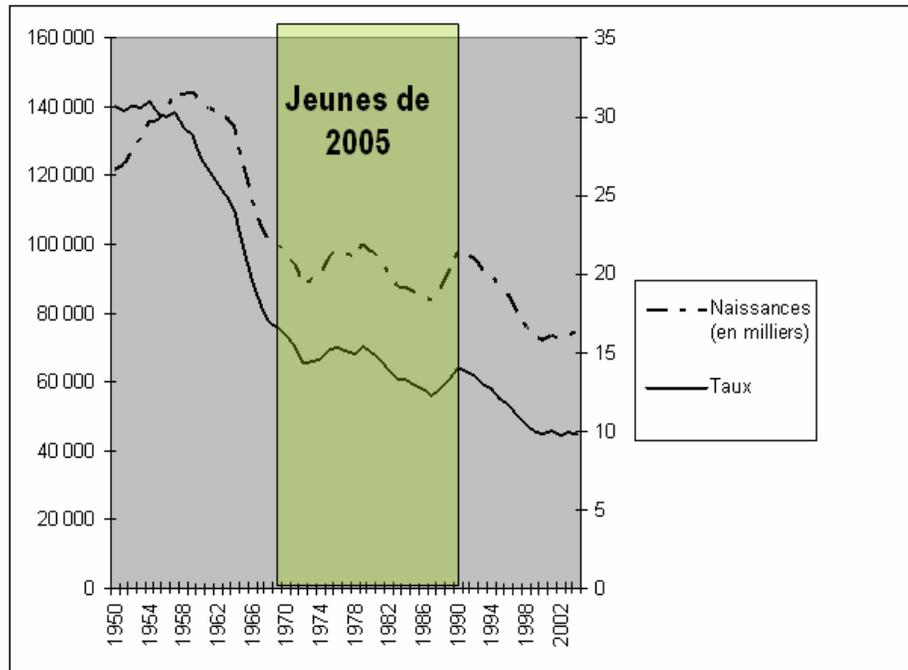
Figure 2 : Pyramide des âges au Québec



Source : Institut de la statistique du Québec, 2005a.

Comme l'indique la pyramide des âges, la population actuelle de jeunes dans la vingtaine est assez grande par rapport aux gens dans la trentaine d'une part et, d'autre part, par rapport aux enfants de moins de 10 ans. Les 20-30 ans d'aujourd'hui sont, pour la plupart, les enfants des très nombreux baby-boomers. Même si ces derniers n'ont pas eu un grand nombre d'enfants, ils étaient nombreux et la génération de leurs enfants forme une vague démographique importante. Les « jeunes » des statistiques les plus récentes correspondent aux individus nés entre 1970 et 1990 (qui avaient, en 2005, entre 15 et 35 ans).

Figure 3 : Nombre de naissances et taux de natalité au Québec, 1970-1990



Source : Institut de la statistique du Québec, 2005b.

Comme on peut le constater, ces jeunes forment des cohortes assez nombreuses. Ils sont nés dans une période où le taux de natalité connaissait une légère hausse, dans la cadre d'une baisse générale, mais où il y avait un grand nombre de baby-boomers en âge de faire des enfants. Cela résulte en un nombre de naissances assez élevé pour cette période, particulièrement entre 1975 et 1981. Les plus jeunes, nés après 1985, font partie d'une autre période durant laquelle le nombre de naissances a été élevé, soit entre 1989 et 1993.

Élevés par des baby-boomers ayant connu les Trente glorieuses, ils ont échappé aux crises économiques des années 1980 et du début 1990, ce qui n'est pas le cas de la « génération X » qui les précède. On verra plus loin que selon certains, ces facteurs contribuent à faire de ces jeunes une génération distincte.

Les jeunes et l'emploi

La jeunesse est la période de la vie qui correspond le plus souvent à l'entrée sur le marché du travail. Ce passage des études à l'emploi se fait selon plusieurs modalités, qui varient énormément selon la durée des études, le choix de carrière et le projet professionnel. Si la perception normale est que les jeunes éprouvent beaucoup de difficultés d'insertion, la réalité est plus nuancée : certaines catégories de jeunes n'éprouvent peu ou pas de difficulté lors de la transition à l'emploi, tandis que d'autres connaîtront des difficultés longues et sérieuses.

Les jeunes d'aujourd'hui font face à un marché de l'emploi qui exige toujours plus de « flexibilité » et qui offre toujours moins de ces avantages qu'on croyait garantis pendant la période des Trente glorieuses. Contrairement aux jeunes des années 1980 et même 1990, les jeunes du 21^e siècle ont déjà une connaissance de cette situation, et ne s'attendent pas à trouver l'emploi dit « typique » : « régulier, à temps plein, protégé par une convention collective de travail et un fonds de retraite [,] suffisamment rémunéré pour procurer à l'individu et aux personnes qui sont à

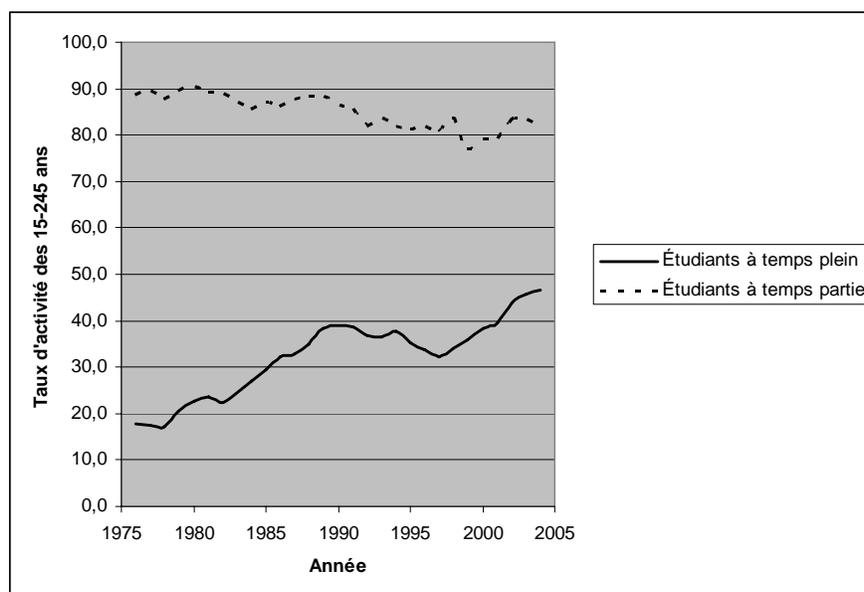
sa charge un niveau de vie acceptable selon son milieu » (Gauthier, 1998, p. 260). À ce niveau, les jeunes sont différents de leurs aînés, puisqu'ils ont adapté leurs attentes aux emplois précaires, à contrat ou occasionnels - réalité qu'ils connaissent trop bien.

Poser la question de l'emploi des jeunes pose nécessairement la question de la scolarité. En 2002, 56 % des 15-24 ans fréquentaient l'école à temps plein et 4,8 % la fréquentaient à temps partiel; c'était donc 39,3 % des 15-24 ans qui n'étaient pas étudiants (Observatoire Jeunes et société, 2002). Ce pourcentage est en baisse légère, à la suite d'un sommet de 60,8 % d'étudiants à temps plein en 1997. Il y a une différence nette entre les 15-19 ans, qui sont pour la plupart au secondaire ou au collégial et qui ont un taux de fréquentation de l'école à temps plein de 80,4 %, et les 20-24 ans qui sont au collégial ou à l'université et qui ont un taux de fréquentation de l'école de 41,4 % (Institut de la Statistique du Québec, 2003). En réalité, chaque année d'âge rend les jeunes moins susceptibles d'être à l'école à temps plein. Il est à noter que dans les deux cas ces taux sont supérieurs à la moyenne canadienne.

Types d'emploi

La majorité des jeunes commencent à travailler en occupant un travail à temps partiel alors qu'ils fréquentent encore l'école à temps plein. Ils sont de plus en plus nombreux à occuper un tel emploi : en 1976, à peine 17 % des jeunes qui fréquentaient l'école à temps plein occupaient un emploi, tandis qu'en 2004 ce nombre était passé à plus de 46 %, soit presque la moitié des étudiants. Cette proportion est plus élevée parmi les 20-24 ans (45 % ont un emploi en 2004) que parmi les 15-19 ans (32 % ont un emploi en 2004), par contre elle descend chez les 25-29 ans (28 % ont un emploi en 2004) (Observatoire Jeunes et société, 2004a). On peut présumer qu'une partie de ces étudiants poursuivent des études aux 2^e et 3^e cycles universitaires, financées grâce à des prêts et à des bourses leur permettant de ne pas occuper un emploi rémunéré.

Figure 4 : Taux d'activité des jeunes selon la fréquentation scolaire, 1976-2004



Source : Observatoire Jeunes et société. 2004b.

Les emplois occupés par les jeunes ne sont pas toujours les plus convoités, et sont très loin de l'emploi typique décrit ci-haut. En 1998, à peine 18,6 % des jeunes salariés étaient couverts par un syndicat. Plus de 82 % d'entre eux travaillaient dans une entreprise de 99 employés ou moins (PME), et 78 % dans le secteur tertiaire. Pour plus de la moitié des jeunes travailleurs, la durée de l'emploi auprès du même employeur n'excédait pas un an : ce sont donc des emplois à court terme qui sont occupés par les jeunes (Observatoire Jeunes et société, 1999).

Secteurs d'emploi

Majoritairement, les jeunes travaillent dans le secteur des services (hôtellerie, restauration et commerce de détail); cela est dû d'abord à la compatibilité de ces emplois avec leurs horaires et, d'autre part, à la forte création d'emplois dans ces secteurs dans les dernières années.

Les jeunes de 15-24 ans, et surtout les adolescents-es, travaillent dans certains secteurs qui leur permettent d'occuper des postes à temps partiel, tout en étant aux études. C'est le commerce de détail qui absorbe le plus grand nombre de jeunes travailleurs, suivi de loin par l'hébergement et la restauration : ce sont en effet dans ces secteurs que sont disponibles des emplois demandant peu ou pas d'expérience, qui peuvent être occupés à temps partiel, et dont les horaires conviennent aux étudiants et étudiantes à temps plein (Statistiques Canada, 2005). De plus, ce sont dans ces secteurs que la croissance économique récente (1997-2004) a porté ses fruits; cette croissance était, en effet, due largement aux dépenses de consommation faites dans des commerces de détail, restaurants, bars, etc. Ce sont donc les secteurs du commerce de gros et de détail qui ont connu la croissance économique la plus forte dans les dernières années (Usalcas, 2005 : 36). Il est à noter que ce sont des secteurs majoritairement non syndiqués, encadrés par la Loi sur les normes du travail.

Contrairement à ce qui s'était produit dans les périodes de croissance économique dans le passé, les jeunes femmes ont connu une plus grande croissance de l'emploi que les jeunes hommes. Cela s'explique facilement par le fait que les emplois disponibles font partie du monde des « ghettos roses » (caissière, vendeuse, etc.) et les jeunes femmes sont plus susceptibles de les accepter. Il est à noter que depuis les années 1990, les jeunes sont surreprésentés dans le secteur des industries de services (Gauthier, 1998 : 252). Incidemment, c'est dans le domaine de la vente et des services que le salaire horaire est le plus bas, à 12,77 \$ en moyenne au Québec (Statistiques Canada, 2006).

Les jeunes adultes (20-24 ans) ont eux aussi connu une croissance de leur taux d'emploi, mais de manière différente. Les nouveaux emplois étaient principalement à temps plein, et beaucoup moins concentrés dans un secteur; ainsi, les emplois ont été créés dans les secteurs des soins de la santé, de l'information, de la culture et des loisirs et aussi de l'enseignement chez les femmes, et dans les secteurs de la construction, des services aux entreprises et aux bâtiments, ainsi que dans les secteurs de la finance, de l'assurance, de l'immobilier et de la location, chez les hommes (Usalcas, 2005 : 37).

Chômage

Les jeunes connaissent, en général, un taux de chômage nettement plus élevé que celui des adultes plus avancés en âge. Comme le montre la Figure 5, ce phénomène est constant, bien qu'il soit plus ou moins aigu selon l'époque et la situation économique. De manière générale, les personnes plus âgées sont moins touchées par le chômage, et les 25-44 ans et les 45-64 ans connaissent des taux de chômage assez rapprochés. Ainsi, en 2004, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans était de 14,4 %; ce chiffre reflète toutefois un écart assez grand entre les 15-19 ans (20,8 % de chômage) et les 20-24 ans (10,6 % de chômage). Il semble aussi que les écarts qui affectent l'ensemble de la population se fassent sentir de manière plus sévère chez les jeunes.

Figure 5 : Taux de chômage au Québec selon l'âge



Source : Observatoire Jeunes et société, 2004c

Il semblerait que les jeunes connaissent une forme de chômage dit frictionnel, qui les touche durant de courtes périodes entre des emplois (Vultur, 2003). Ce type de chômage, bien différent du chômage structurel, ne ferait donc que retarder l'entrée permanente des jeunes sur le marché du travail. Le chômage structurel, qui touche les gens à long terme et peut mener à une marginalisation économique, touche aussi les jeunes, mais pas autant que leurs aînés de 55 ans et plus.

Étudier le chômage chez les jeunes demande avant tout de ne pas faire de généralisations trop faciles. Les analyses nationales et régionales sont intéressantes, mais cachent de multiples réalités socioéconomiques et culturelles qui prédisposent certains jeunes à une insertion aisée, et d'autres, à une vie de marginalité sociale.

Des jeunes engagés : une nouvelle génération politique?

Après que les observateurs et observatrices aient passé les décennies 1980 et 1990 à décrire le désengagement des jeunes, il semble que les premières années du XXI^e siècle aient tout pour finalement démentir cette tendance à l'apathie. Des premières manifestations altermondialistes à la grève étudiante panquébécoise du printemps 2005, en passant par le renouveau de différents mouvements (anarchisme, féminisme, socialisme, etc.), les jeunes semblent désormais engagés sur tous les fronts. Ce phénomène, qui pourrait être d'un grand intérêt pour les entreprises et les réseaux d'économie sociale, peut être expliqué à l'aide de la théorie des générations politiques.

Madeleine Gauthier, dans son article « *The inadequacy of concepts* », pose l'hypothèse qu'une nouvelle génération politique se développe, au Québec et ailleurs, depuis environ 2001, et que la participation sociale dans différentes activités qui ne font pas partie du domaine politique dans son sens étroit prépare néanmoins les jeunes à un intérêt pour la vie politique (Gauthier, 2002 : 3). Elle s'inspire largement des recherches effectuées depuis les années 1960 sur les théories des générations politiques et qui sont synthétisées dans un article de Braungart et Braungart (1989). Le terme « génération politique » est défini comme un groupe d'âge qui se mobilise pour travailler à un changement social et politique à un moment dans l'histoire, ou encore comme ce qui arrive lorsqu'un comportement politique

collectif est spécifique à une catégorie d'âge (Braungart et Braungart, 1989 : 283). Historiquement, les générations politiques ont été expliquées par deux types d'analyse : la première consiste à voir la rébellion des jeunes comme une étape « normale » de la vie, qui passe avec l'âge et se répète à chaque génération. La deuxième analyse voit plutôt les générations politiques comme des cohortes de personnes qui partagent une expérience historique et culturelle commune. Karl Mannheim, notamment, s'était attardé au concept de génération politique; pour lui, les jeunes sont affectés d'une manière particulière par les événements historiques et les changements culturels de leur époque, ce qui peut mener à une prise de conscience de l'opposition entre les ambitions personnelles et collectives de « la jeunesse » et celles de leurs aînés (Mannheim, 1990 [1928]). S'ensuit un conflit intergénérationnel qui, dans certaines conditions historiques, peut mener à la formation d'une cohorte ayant conscience d'être une génération politique distincte. Pour Mannheim, la rapidité des changements sociaux est un facteur-clé : « *the more rapid the social change, the more likely generations will develop their own unique attitudes and responses to society and politics* » (Mannheim cité dans Braungart et Braungart, 1989 : 286). Cette observation, faite en 1929, porte certainement à réfléchir en 2006.

Parmi les recherches plus contemporaines, dont la plupart ont observé les militants et les militantes du mouvement de protestation des années 1960, on note trois facteurs d'explication : la rébellion comme étape de développement « normale » des individus; les effets de cohorte par lesquels les individus sont touchés par des événements historiques à la même étape de leur vie; et les effets historiques de période, qui rendent le contexte sociohistorique propice ou non à la montée d'une conscience politique distincte chez les jeunes. Braungart et Braungart proposent un modèle qui intègre les trois facteurs explicatifs, qui sont interreliés; la conscience politique est donc le résultat de facteurs personnels (explication par le développement individuel) et d'expériences sociales (effet de cohorte) qui ont lieu dans un monde en changement (effets de période historique) (Braungart et Braungart, 1989 : 300). Par ailleurs, la montée d'une génération politique influence par la suite le monde dans lequel cette génération évolue et change les facteurs historiques des autres générations.

D'autre part, les générations politiques ont un cycle de vie constitué de quatre phases : l'émergence, la progression, la stagnation et l'effacement (Lemieux, 1986). Évidemment, la montée d'une génération se fait plus ou moins simultanément avec l'effacement de la génération précédente. Pour Lemieux, les générations politiques s'exprimaient dans le passé par la participation politique officielle, par l'adhésion à des partis politiques. C'est ainsi qu'il classifie les différentes générations qui ont marqué le Québec et le Canada. Il annonçait, dès 1984, l'effacement à moyen terme de la génération du Parti québécois, déjà à cette époque incapable de mobiliser les jeunes par un projet interventionniste et nationaliste (Lemieux, 1986 : 13). Selon cette vision, le fait que les taux de participation des jeunes restent très bas aurait tendance à montrer que l'émergence de la nouvelle génération ne se fait pas encore. Peut-on plutôt penser qu'elle se fait par d'autres canaux d'implication politique?

C'est exactement ce que suppose Madeleine Gauthier, pour qui la montée des mobilisations sociales des jeunes qui ont lieu depuis 2000 est le signe qu'une nouvelle génération politique serait en pleine ascension au Québec. Selon elle, les nouvelles formes de militantisme ont émergé autour d'enjeux à la fois locaux (insertion professionnelle et occupation du territoire) et globaux (mondialisation, environnement, etc.) (Gauthier, 2002 : 5). Si les premiers enjeux peuvent se gérer en partenariat avec l'État, le deuxième type implique des associations plus contestataires, qui œuvrent de manière moins structurée et plus secrète.

Les conclusions des différents travaux portant spécifiquement sur le Québec amènent des conclusions qui font écho à celles de Braungart et Braungart : « *pour que le désir d'engagement se réalise, désir qui n'est pas présent dans toutes les générations de jeunes, la socialisation politique s'avère nécessaire en conjonction avec des circonstances*

historiques propres à déclencher la mobilisation » (Gauthier, 2002 : 7). Or, les « circonstances historiques » du début des années 2000 ont été exceptionnelles et ont marqué la montée de formes de contestation massives inédites, portées surtout par des jeunes : Seattle en 1999, le Sommet des Amériques en 2001, Gènes en 2001 aussi, etc. Pour beaucoup de jeunes Québécois, le Sommet des Amériques fut un baptême par le feu, une initiation mémorable à l'organisation politique, à la contestation – et à la répression brutale qui l'accompagne souvent¹. À ces mouvements de protestation se jumelait un mouvement de construction d'un projet de société alternatif, connu comme « l'esprit de Porto Alegre », en référence à la ville brésilienne où se tient traditionnellement le Forum social mondial. L'initiation à la vie politique des jeunes des années 2000 a donc été particulière et peut constituer un facteur important dans la constitution d'une génération politique. Il est à noter que ce qui semble manquer à ce portrait, c'est la mobilisation politique de cette génération dans la politique partisane traditionnelle. L'émergence du parti Québec solidaire, qui s'affiche comme « *écologiste, de gauche, démocrate, féministe, altermondialiste, d'un Québec pluriel et d'un Québec souverain et solidaire* », laisse croire que cette situation pourrait changer (Québec Solidaire, 2006). L'avenir nous dira si ce nouveau parti réussira à canaliser l'énergie politique de la nouvelle génération.

¹ Comme plusieurs militants se plaisent à le dire, « il n'y a rien comme le gaz lacrymogène et les balles de caoutchouc des policiers de l'anti-émeute pour radicaliser quelqu'un. »

Chapitre 3

TENDANCES ET ENJEUX SECTORIELS

Étant donné le peu de documentation disponible quant à la présence des jeunes dans l'économie sociale en général, notre méthodologie inclut la réalisation de quelques entretiens exploratoires avec les responsables des différents réseaux d'économie sociale pour connaître leurs impressions sur le sujet. Nous avons retenu les secteurs identifiés par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC), qui sont les suivants : technologies de l'information et de la communication (TIC), sports et loisir, périnatalité, environnement, médias communautaires, centres de la petite enfance (CPE), aide domestique, santé et services sociaux, art et culture. Dans chacun des cas, une personne impliquée dans l'organisation du réseau a été contactée. De plus, nous avons exploré la présence des jeunes dans certains secteurs émergents qui sont présentement peu ou pas intégrés à l'économie sociale, mais qui en sont proches par leurs valeurs et leurs pratiques. C'est le cas de secteurs tels que l'agroalimentaire, les médias étudiants et les initiatives féministes, pour ne mentionner que ceux-là.

Loisir et tourisme social²

Ce secteur, regroupé au sein du Conseil québécois du loisir (CQL), constitue un vaste réseau composé de quelques 4700 associations membres de 45 organismes et regroupements nationaux dans les secteurs du loisir culturel, scientifique, socio-éducatif, touristique et du plein air. Le milieu associatif du loisir représente 250 000 bénévoles et l'équivalent de 7000 emplois. Les organismes de loisir affichent une ancienneté moyenne de 33 ans, quelques-uns sont mêmes centenaires. Au fil des ans, le secteur associatif du loisir s'est constitué d'organismes et de regroupements dont la mission est de favoriser l'accessibilité au loisir. Ils reflètent la volonté de prise en charge de l'organisation du loisir par les citoyens qui militent pour leur cause tant aux niveaux local, régional que national.

Bien avant la reconnaissance de l'économie sociale par l'État, les interventions de ce secteur se situaient au carrefour des enjeux sociaux et des enjeux économiques. Déjà en 1984, le CQL avait adopté l'économie sociale et publiait « *Le loisir, c'est rentable, carnet de bord de l'économie sociale destiné à toute organisation sans but lucratif dans le domaine du loisir* » - c'est dire que le secteur s'est identifié à l'économie sociale bien avant le Sommet sur l'économie sociale de 1996. Par ailleurs, le secteur a dû composer avec une importante diminution du soutien financier gouvernemental, ce qui a entraîné un accroissement important de l'autofinancement des organismes.

Selon Sonia Vaillancourt du CQL, le secteur présente un portrait positif en matière d'intégration des jeunes, dans lequel certains éléments restent préoccupants. Ainsi, les jeunes sont très impliqués dans les organismes et y occupent tous les types de poste, de simples bénévoles aux lieux de décisions. À titre d'exemples concernant la participation des jeunes aux activités, mentionnons les camps de vacances qui accueillent des enfants et des jeunes, les centres communautaires de loisir qui offrent divers programmes et réalisent différents types d'animation et d'intervention auprès de jeunes, souvent en collaboration avec d'autres acteurs du milieu. Dans les domaines culturels et scientifiques, les Clubs 4-H du Québec accueillent des jeunes dans les clubs, dont plusieurs se développent au sein du milieu scolaire afin de pouvoir rejoindre ceux qui sont davantage disponibles dans un cadre parascolaire, tout comme le font les groupes d'harmonie très présents dans ce milieu.

² La majorité des informations contenues dans cette section proviennent d'échanges par courrier électronique et par téléphone avec madame Sonia Vaillancourt du CQL (entre décembre 2005 et janvier 2007).

Le secteur du loisir suscite, en général, beaucoup d'intérêt auprès des jeunes. Il offre aussi beaucoup d'emplois saisonniers pour les adolescents et les jeunes adultes dont les camps de vacances, les camps familiaux, les auberges de jeunesse, les festivals et événements, les centres communautaires, pour ne nommer que ceux-là. Il s'agit souvent de premiers emplois qui permettent aux jeunes de se familiariser avec le milieu du travail et de prendre de l'expérience. Ainsi, Mme Vaillancourt constate que les organismes de loisir, comme beaucoup d'autres, jouent un rôle de formation de la main-d'œuvre, bien que ce rôle ne soit pas inscrit dans leur mission et qu'il ne soit pas reconnu et soutenu de façon spécifique. Par ailleurs, à l'instar d'autres secteurs en économie sociale et en action communautaire, après quelques années, les jeunes sont attirés vers des emplois dans les milieux privé, scolaire, municipal ou gouvernemental, où ils retrouvent des conditions de travail et salariales avantageuses. Dans ce contexte, la question de la rétention du personnel préoccupe les organismes.

Si le leadership est surtout assumé par des adultes, ceux-ci ont un grand souci de préparer la relève, et ce, depuis plusieurs années. Ainsi, un effort conscient est fait pour que le secteur soit et demeure un choix d'emploi pour les jeunes. Mme Vaillancourt donne à titre d'exemples : le programme *Mon premier emploi en économie sociale* qui a permis de soutenir les organismes pour qu'ils emploient de jeunes diplômés afin de leur offrir une première expérience de travail; le programme d'échanges pour les jeunes développé par le CQL, son partenaire français l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNATPA), en collaboration avec Québec-France et France-Québec. Ce programme offre aux jeunes québécois et français l'opportunité de réaliser une expérience de travail ou un stage auprès d'une association dans un autre pays. Il vise à accroître l'attractivité de l'emploi et la rétention des jeunes dans les organismes d'économie sociale dans le domaine. Pour l'instant, le programme propose des emplois et stages auprès des réseaux des centres de vacances, des camps familiaux et des auberges de jeunesse.

Ainsi, comme le résume Mme Vaillancourt, bien que des jeunes participent aux activités, qu'ils assument des responsabilités à titre bénévole, qu'ils soient présents dans les lieux de décision, tant au niveau local que des regroupements nationaux, et qu'ils occupent des emplois, leur implication à long terme est tout de même problématique.

Périnatalité

Le secteur de la périnatalité est un secteur relativement nouveau, en pleine croissance. C'est Nancy Desautels, du Réseau des centres de ressources périnatales du Québec, qui a partagé ses impressions sur la question des jeunes dans le milieu de la périnatalité au Québec. En plus de travailler dans le milieu, elle a effectué une recherche sur le profil des compétences des employées du réseau des centres de périnatalité.

Il faut savoir que les centres étaient, à leur origine, des maisons de la famille, soit des organismes communautaires. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) les a encouragés à se convertir en entreprise d'économie sociale et les centres ont commencé à charger des tarifs pour des services qui étaient, autrefois, pratiquement gratuits. La tarification des services a changé la perception de l'organisme et la clientèle est devenue plus diversifiée, notamment par la venue de plus de familles aisées qui ne fréquentaient peu ou pas les services communautaires. Les centres ont aussi vu l'implication des membres croître avec ce changement.

La première impression de Mme Desautels : les employées (dont 99 % sont des femmes) ne sont généralement pas conscientes de travailler en économie sociale, il s'agit pour elles d'une catégorie floue. Elles associent d'abord leur réalité au milieu communautaire, dont sont issus la plupart des centres périnataux, et qui continue d'être un aspect important de leur mission. Les employées des services sont très dévouées à leur métier. Les employées

administratives connaissent un peu plus le côté économie sociale, mais sont moins attachées à la mission des organismes.

Les jeunes sont davantage présentes chez les employées que dans les postes de direction : parmi les dix directrices initiales, une seule a moins de 35 ans. Ces directrices sont souvent les fondatrices du centre; elles occupent donc des postes de direction sans avoir eu à en gravir les échelons. On retrouve différents profils de directrices: certaines sont très « entrepreneures » (emphasis sur l'innovation, la concertation), certaines très « communautaires », d'autres entre les deux. Ce sont les directrices qui assument le leadership des organisations, sauf dans les gros centres (Estrie et Richelieu) où elles le partagent avec d'autres employées, par exemple, une directrice adjointe ou une coordonnatrice.

Le recrutement de personnel n'est pas facile. Les animatrices qui donnent les ateliers aux clientes travaillent uniquement à contrat, car c'est ce que permet la seule forme de financement disponible. Ce mode d'embauche ne permet pas aux centres d'assurer les meilleures conditions d'emploi possible, et le roulement de personnel est un problème. L'embauche par contrat représente donc un problème, tant pour les employées que pour les centres. Souvent, la formation des animatrices est acquise pendant le travail; le départ des formatrices expérimentées signifie donc un retour à zéro pour le centre et toute la formation est à recommencer. Il existe toutefois un processus pour intégrer les nouvelles assistantes périnatales, notamment un accompagnement par des collègues expérimentées. Certaines des employées sont très stables, à cause de la mission et des conditions d'emploi, notamment la flexibilité des horaires. Le fort roulement est aussi causé en partie par le grand nombre de congés de maternité, peu étonnant dans ce milieu. Parallèlement à leur mission, les centres offrent des conditions de travail qui favorisent la conciliation travail-famille, notamment par le travail à temps partiel.

Le milieu périnatal est donc un milieu qui connaît certaines difficultés, en particulier celles qui sont reliées au mode d'embauche. Toutefois, sa mission même le place en contact direct avec une majorité de femmes jeunes. Reste à savoir si ces jeunes femmes, qui s'impliquent alors qu'elles sont directement concernées par la périnatalité, voudront continuer par la suite, et si les directrices fondatrices des centres seront capables de préparer la relève des directrices de « deuxième génération ».

Environnement

Le milieu environnemental est reconnu pour l'effervescence qui y règne depuis plusieurs années et pour sa popularité auprès des jeunes. En effet, plusieurs organismes écologiques sont animés par des leaders, des employés et des bénévoles qui sont jeunes; toutefois, ce n'est pas le cas de toutes les entreprises d'économie sociale qui oeuvrent en environnement.

Réseau des ressourceries

Du côté des ressourceries, la question des jeunes et de la relève est quasiment absente des préoccupations du secteur, dit Martial Desrochers, conseiller en développement au Réseau des ressourceries du Québec (RRQ). Les ressourceries, véritables funambules du développement durable, doivent réussir sur une base quotidienne l'équilibre entre le développement économique, environnemental et social. Si, dans le discours, il est facile de mettre en priorité le social et l'environnemental; dans la réalité, c'est l'aspect économique qui domine et détermine les deux autres.

Alors que la plupart des autres secteurs se préoccupent plus ou moins activement d'un manque de main-d'œuvre qu'on voit venir, les ressourceries ne seront sans doute pas, ou alors très peu touchées, par cette pénurie. En effet, la grande majorité des emplois de ces entreprises sont des emplois soutenus par des mesures de réinsertion au travail pour adultes sans emploi. Même si la plupart des employés sont dans la quarantaine ou la cinquantaine, les dirigeants pensent qu'il va continuer à y avoir des candidats dans ces programmes.

Au-delà de ces emplois subventionnés, la moyenne d'âge des directeurs, des membres des CA et des personnes occupant des « postes clés » se situerait dans la quarantaine avancée, voire plus. M. Desrochers explique cette caractéristique de la main-d'œuvre par le fait que les ressourceries ne correspondent pas au désir de militantisme excitant de la plupart des jeunes, même ceux qui s'intéressent aux questions environnementales. C'est, selon lui, un militantisme très terre-à-terre, et qui passe par la gestion quotidienne d'une entreprise qui doit être rentable. De plus, les salaires sont très bas et les horaires sont peu flexibles, puisque le mode de subvention d'Emploi-Québec implique que les employés doivent travailler à temps plein. Les ressourceries se retrouvent donc entre deux chaises, n'ayant pas les conditions salariales pour attirer les diplômés des écoles de gestion et attirant peu de jeunes administrateurs bénévoles.

Au-delà de ce problème spécifique, les ressourceries ont vécu, dans les années récentes, une crise importante qui a mené à un changement significatif dans les orientations du RRQ. D'une organisation essentiellement politique, portée par un sociologue, le Réseau est devenu une organisation axée sur le support à la gestion des entreprises, menée par une directrice munie d'une maîtrise en administration des affaires (MBA). Si ce changement a créé beaucoup de tensions, tout comme dans le réseau des CPE (voir p. 34), ces conflits ont été vécus comme des oppositions idéologiques, et ne se sont pas exprimés à travers des conflits « de générations ».

Il semble donc que le milieu des ressourceries vive de plein fouet les contradictions inhérentes à l'économie sociale lorsqu'elle est placée dans un contexte néolibéral : tenter de vivre une mission et des valeurs alors que la gestion économique accapare une bonne partie des activités quotidiennes. La question des jeunes n'apparaît pas du tout au cœur de ses préoccupations, simplement parce que d'autres aspects du développement sont plus urgents.

Autres groupes : ENJEU et Équiterre

Le cas des ressourceries n'est cependant pas représentatif de l'ensemble des organisations environnementales. Les jeunes s'intéressent aux questions reliées à l'environnement, comme en témoigne, entre autres, la popularité du Réseau des jeunes engagés en environnement au Québec (Environnement Jeunesse ou ENJEU) créé en 1979. Il est composé de jeunes et s'intéresse à eux, à leurs préoccupations et à leur potentiel d'action dans le champ de l'action environnementale. L'organisme sans but lucratif mène ses activités dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement, aussi bien dans les milieux d'éducation formelle qu'informelle, les institutions et les entreprises. ENJEU offre des services de formation et de conseils à ses membres, fait entendre sa voix sur les scènes provinciale, nationale et internationale et prend position dans de nombreux débats politiques. Plus de 90 bénévoles, des jeunes en majorité, œuvrent de concert pour permettre le bon fonctionnement de l'organisme (Environnement Jeunesse, 2005b).

Afin d'assurer une meilleure représentation des membres et de leur donner plus de latitude, le plan d'action triennal 2005-2006-2007 de l'organisme prévoit l'accroissement du nombre de cellules régionales décentralisées constituées de membres bénévoles (Environnement Jeunesse, 2005a). ENJEU espère ainsi être plus près des réalités régionales en supportant les institutions environnementales et jeunesse des régions. L'intérêt semble être présent

chez les jeunes en dehors de la métropole : sont déjà actives les cellules de l'Estrie, de la Montérégie et de l'Outaouais. À elle seule, la cellule estrienne estime avoir rejoint plus de 2500 jeunes par ses activités en 2005.

Les changements générationnels et économiques, ainsi que les tensions idéologiques mentionnées au sujet des ressourceries, ont amené certains jeunes à créer des organismes qui proposeraient des solutions alternatives originales aux ratés de la rationalisation et de la mondialisation en cours. Équiterre, « l'organisme vedette » en environnement au Québec, est l'un d'eux. L'organisme est né d'une volonté de jeunes participants au Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992. L'organisation vise à contribuer à bâtir un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs, à la fois écologiques et socialement équitables (Équiterre, 2000 : 3). Elle s'intéresse particulièrement à faire la promotion et à perfectionner l'expertise en agriculture écologique, en commerce équitable, en efficacité énergétique et en transport écologique.

Équiterre est un organisme à but non lucratif résolument tourné vers le monde : il vise à devenir un incontournable international sur les solutions alternatives aux problématiques sociales, environnementales et commerciales contemporaines. L'organisme dynamique a raison de voir grand puisqu'il vit une période des plus bouillonnantes de son histoire. L'intérêt des jeunes québécois aide à l'effervescence de l'organisation : on compte 39 employés, plus de 300 bénévoles et près de 2500 membres participant régulièrement à la vie démocratique de l'organisme, dont une forte proportion est âgée de 35 ans et moins. Alors qu'Équiterre prévoyait un budget de 1,5 million de dollars pour 2006, des résultats fulgurants et une gestion efficace permettaient déjà d'afficher un budget de 2,6 millions de dollars en 2005. De 2003 à 2005, la portion autofinancée par les dons et ventes de services est passée de 200 000 \$ à 800 000 \$ (Équiterre, 2005 : p.19).

Des exemples tels que ceux-ci tentent à démontrer que la relève en économie sociale sur le thème de l'environnement est déjà en place. Elle ne semble pas s'inscrire en continuité parfaite avec les organismes des dernières décennies, puisque de nouveaux groupes amènent un regard nouveau et des solutions innovatrices, par exemple le commerce équitable. De plus, l'orientation préconisée par ces groupes récents ne concentre pas exclusivement les actions au Québec, mais favorise plutôt les échanges internationaux de connaissances, de biens et de services. L'émergence de ce type d'organismes semble corroborer la pensée de Madeleine Gauthier (2002) sur les générations politiques. En plus de ces groupes déjà établis, il sera question dans la section « Secteurs émergents » du milieu de l'agriculture biologique.

Médias communautaires

Lucie Gagnon, secrétaire générale de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCO), nous a renseignés sur le milieu des médias communautaires. Plus du tiers des stations membres de l'ARCO sont dans des régions très éloignées, ces mêmes régions qui connaissent un exode des jeunes, qui doivent partir pour étudier et souvent ne retournent pas dans les petits villages. Selon Mme Gagnon, dans ce genre de milieu, la radio communautaire n'est pas tant un lieu de prise de parole citoyenne qu'un outil d'accès à l'information locale, qui remplit à la fois un besoin de cohésion sociale et un besoin de se donner les mêmes outils médiatiques que les autres citoyens et citoyennes. Mme Gagnon a confirmé qu'il n'y a pratiquement pas d'informations sur les jeunes, pas plus que sur les femmes ou autres catégories. L'ARCO a essayé de faire une étude à ce sujet en 2003, pour s'apercevoir que les stations de radio ne gardent pas de statistiques de ce genre, puisqu'elles ne qualifient pas la participation bénévole. Mme Gagnon estime qu'il y a un certain vieillissement des membres des conseils d'administration des radios des régions limitrophes (Laurentides, Charlevoix), mais qu'il y a aussi un certain rajeunissement des cadres. Par exemple, le directeur de CIBL à Montréal est dans la vingtaine.

Par ailleurs, Mme Gagnon estime qu'il y a une certaine présence de jeunes, mais qui est fortement concentrée en milieu urbain. Il serait donc possible qu'il y ait rajeunissement des animateurs et animatrices des radios urbaines. Il semble que les jeunes s'impliquent souvent pendant leurs années universitaires et produisent des émissions qui demandent énormément de travail; ils doivent toutefois abandonner la charge de travail d'une émission lorsqu'ils entrent sur le marché du travail à temps plein ou qu'ils ont des enfants. Notons qu'en région, les animateurs et animatrices sont souvent payés, alors qu'en milieu urbain, le travail au micro est presque entièrement bénévole.

Il est à noter que la définition des médias communautaires, par exemple celle de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, requiert le statut d'OBNL ou de coopérative indépendante dont la mission principale est de publier un journal ou une revue (Association des médias écrits communautaires du Québec, 2006). Or, cette exigence exclut expressément la plupart des publications étudiantes, qui relèvent en grande majorité d'associations étudiantes dont la mission première n'est pas la publication d'un journal. Il sera question des médias étudiants dans la section « Secteurs émergents ».

Centres de la petite enfance (CPE)

Les jeunes représentent une proportion de 45 % des employées en CPE, ce qui en fait l'un des secteurs les plus fortement occupés par les 35 ans et moins. Dans le milieu des CPE, la problématique de la place des jeunes se pose de manière très spécifique et prend parfois l'allure de conflits générationnels. La situation découle de facteurs politiques et institutionnels qui affectent les CPE, tels qu'expliqués par Geneviève Issalys de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ). La politique familiale du gouvernement provincial, en 1997, a mené à la création du réseau des CPE, institutionnalisant un réseau qui était communautaire à l'origine. L'objectif du gouvernement, l'accessibilité à une garderie à 5 \$ par jour pour tous les enfants, impliquait que le nombre de places disponibles triplerait en quelques années. Par conséquent, c'était aussi le nombre d'éducatrices qui allait devoir tripler. De plus, le réseau s'étant institutionnalisé, les exigences de formation ont changé et le gouvernement visait un certain ratio d'éducatrices avec une formation de niveau collégial, soit le diplôme en techniques d'éducation à l'enfance.

Cet agrandissement soudain du réseau s'est fait au moment où le réseau des garderies communautaires, âgées de trente ans pour les établissements les plus anciens, entrait de toute manière dans une étape de renouvellement de sa main-d'œuvre. Au niveau des éducatrices, ce changement s'est traduit par une grave pénurie de main-d'œuvre, doublée d'une rupture marquée et parfois conflictuelle entre les « nouvelles » éducatrices et les « anciennes ». De façon schématique, le problème, le cœur du conflit, résidait dans l'ignorance qu'avaient les jeunes éducatrices de l'historique, voire de la mission du réseau des CPE : les nouvelles venues arrivaient dans un milieu sans être porteuses de l'histoire du réseau, des luttes qui avaient été nécessaires pour le mettre sur pied et le maintenir. Pourtant, pour les éducatrices plus anciennes, cet élément est une partie essentielle de la nature et de la mission des CPE. Cette division entre anciennes et nouvelles pose des problèmes dans le travail quotidien des CPE; ce sont des milieux où le travail d'équipe est essentiel au bon fonctionnement et il s'avère difficile de trouver des orientations communes, des projets collectifs mobilisateurs. Selon Mme Issalys, ce choc des valeurs entre les jeunes éducatrices et les plus âgées représente le plus grand défi actuel du réseau des CPE. Ainsi, la proximité de deux générations est plus une source de tension que d'enrichissement dans le contexte actuel.

Du côté des cadres, le renouvellement et les changements administratifs laissent place aussi à un nouveau type de directrices. L'ancienne garde, profondément militante et parfois très lasse, fait place à des gestionnaires plus axées sur l'aspect entreprise que sur le service lui-même - plus sur l'économique que sur le social. Le réseau compte d'ailleurs faire un portrait complet des établissements du réseau sitôt passée la tourmente des changements

législatifs de décembre 2005. Ceux-ci vont considérablement agrandir la taille moyenne des organisations, qui pourront atteindre jusqu'à 1000 places en garderie pour un seul bureau de coordination. Plusieurs centres ont déposé leur candidature pour obtenir la responsabilité d'un tel centre de coordination, qui seront au nombre de 163 dans la province. L'AQCPPE croit que ce sera peut-être l'occasion pour le gouvernement de s'assurer d'une approche plus « gestionnaire » que militante dans l'administration des bureaux.

Pour ce qui est du recrutement des éducatrices, la situation de pénurie qui prévalait depuis plusieurs années semble à peu près résorbée, bien que cet équilibre soit fragile et que certaines régions rurales soient toujours aux prises avec ce problème. D'une part, la tourmente politique dans laquelle se trouvent les CPE semble avoir un effet dissuasif sur le nombre d'inscriptions aux programmes de formation des cégeps. D'autre part, la Loi 124 imposée en décembre 2005, augmente les exigences de formation, ce qui est positif en soi, mais pourrait avoir un effet dissuasif sur une partie de la main-d'œuvre. Du côté de la rétention des employées, les travailleuses qui exercent en milieu familial éprouvent des difficultés particulières, étant donné la difficulté du travail et l'isolement qui affectent les éducatrices-entrepreneures. Quant aux éducatrices qui travaillent en installation (en garderie), elles restent assez longtemps, mais prennent de nombreux et longs congés de maternité, engendrant ainsi un roulement de personnel important.

Aide domestique

Dans le secteur de l'aide domestique, la problématique des jeunes est perçue de manière différente en milieu rural et en milieu urbain. De plus, la situation que connaissent d'autres secteurs, où les bénéficiaires et employés sont plutôt jeunes mais les dirigeants âgés, se trouve ici inversée. En effet, il semblerait que les jeunes qui œuvrent dans le domaine de l'aide domestique se trouvent surtout dans les postes de comptabilité et de direction, plus que dans les postes de préposé à l'entretien ménager (Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire, 2006b : 20).

En milieu rural, la problématique de la présence des jeunes pose un problème particulier : le travail de préposé à l'entretien ménager n'est généralement pas perçu par les jeunes comme un choix de carrière. Les jeunes d'aujourd'hui ne seraient pas habitués à « faire du ménage », et surtout n'apprécieraient pas de se faire reprendre par des formateurs ou des clients. Comme les autres employés, une partie des jeunes travaillent dans l'aide domestique pour gagner un salaire qui leur permet de payer quelque chose d'autre : cours du soir, sorties, activités, etc. Ces employés apprécient l'horaire flexible de l'entretien ménager.

Toutefois, une minorité de jeunes décide de faire de ce métier leur profession, et s'y implique. Ces jeunes employés sont très appréciés de la clientèle. Comme le dit Louis Darveau, de la Coopérative de solidarité en soutien à domicile D'Autray (située à Berthierville dans Lanaudière), ils n'agissent pas en « femme de ménage » et par conséquent ne sont pas traités en « femme de ménage ». Selon lui, ces gens ne sont pas là pour le salaire (entre 8,60 \$ et 11 \$ de l'heure), qu'ils pourraient faire dans d'autres emplois, mais bien parce qu'ils désirent se rendre réellement utiles en donnant des services. Ainsi, l'identification à l'économie sociale serait présente pour cette catégorie d'employés, qui sont conscients de rendre un service important au-delà de leur salaire.

L'entretien ménager ne nécessite pas de formation particulièrement longue ni exigeante, les nouveaux employés suivent l'équivalent d'environ une semaine de cours, dispensés par l'association elle-même. Ils sont par la suite accompagnés par l'Association s'ils rencontrent des difficultés ou s'ils ont des questions.

La problématique principale rencontrée par les coopératives réside dans le recrutement : elles ne répondent plus à la demande, qui croît et va continuer de croître avec le vieillissement de la population. Selon M. Darveau, il est essentiel de valoriser la profession, notamment dans le cadre des campagnes gouvernementales de valorisation des formations techniques, afin de contrer la perception négative qu'ont les jeunes du métier. Il suggère, par exemple, de mettre de l'avant la flexibilité des conditions de travail offertes, qui selon lui compensent les faibles salaires : horaires flexibles, travail valorisant et contact enrichissant avec des personnes âgées ou handicapées, sentiment d'être réellement utile. Sans cette valorisation, les problèmes de recrutement des coopératives ne vont qu'aller en augmentant.

Du côté urbain, une entrevue avec Annie Flageole, de l'entreprise Plumeau, chiffon et compagnie (sur le Plateau Mont-Royal, à Montréal) la situation est différente. D'une part, les jeunes ont parfois de la difficulté à établir leur crédibilité, et les clients ne leur font pas confiance immédiatement. D'autre part, les entreprises d'aide domestique font face à une concurrence importante due au nombre des emplois ne nécessitant pas de formation spécifique, beaucoup plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, il est difficile de recruter et de garder les jeunes employés, mais cette difficulté est tout aussi présente pour les employés plus âgés. Comme en milieu rural, l'entreprise offre une intégration et un encadrement aux nouveaux employés, ainsi que des conditions d'emplois qui incluent l'autonomie de travail et des horaires flexibles. Ces attraits sont fortement contrebalancés par des salaires qui restent très bas, alors que le coût de la vie est plus élevé en milieu urbain.

Dans un cas comme dans l'autre, les emplois liés à l'entretien ménager ont des problèmes de recrutement du fait d'être peu payés et nécessitant peu de formation, en plus d'être mal perçus en général par la plupart des jeunes. Il semble y avoir moins de problèmes du côté de l'embauche de personnel administratif qui, dans l'ensemble, est assez jeune.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

L'intérêt et l'expertise des jeunes dans le domaine des nouvelles technologies sont faciles à percevoir et se traduisent par une forte présence des jeunes dans les entreprises d'économie sociale qui œuvrent dans ce domaine. Ainsi, les jeunes représentent 48 % des postes occupés en économie sociale dans les médias et nouvelles technologies (Chantier de l'économie sociale, le Réseau d'investissement social du Québec et Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire, 2000). Caroline Tagny, travailleuse chez Communautaire et membre du collectif Koumbit, nous a renseignés sur le domaine des TIC. Le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) est assez récent : la plupart des formations spécialisées s'y sont popularisées vers 1994 avec l'arrivée massive de l'Internet dans les foyers et dans la majorité des lieux de travail. Par conséquent, la plupart des diplômés, des travailleurs et travailleuses sont assez jeunes, en immense majorité sous la barre des 35 ans. Les travailleurs plus vieux, qui sont tout de même présents, ont plus tendance à travailler dans le secteur corporatif qu'en économie sociale. Ce rajeunissement est observable particulièrement sur le plan du travail « technique », directement relié aux technologies. Par contre, sur le plan de la gestion (postes de direction, CA, etc.), on aurait affaire à des gens âgés de 40 ans et plus, avec relativement peu de place faite aux jeunes. Il y aurait donc vieillissement des postes administratifs, même dans ce domaine reconnu pour sa jeunesse, et place à l'amélioration pour l'intégration des jeunes désireux de s'impliquer dans la gestion de leurs lieux de travail.

Mme Tagny estime qu'il existe trois types d'initiatives dans ce domaine :

- 1) Les entreprises de recyclage/récupération d'ordinateurs, qui combinent parfois aussi une fonction de réinsertion. L'exemple le mieux connu est l'entreprise Insertech Angus, qui vise l'insertion par la formation en technique informatique (Insertech Angus, 2006). On trouve chez Insertech beaucoup de jeunes, qui y sont principalement comme employés en formation et soutenus par Emploi-Québec afin d'améliorer leur intégration au marché du travail et se trouver un emploi ailleurs par la suite. Une autre entreprise de ce genre est reBOOT Montreal (reBOOT Montreal, 2006), qui récupère des ordinateurs et les redistribue à des OBNL au Québec, avec une force de travail essentiellement bénévole; ou encore l'OBNL Micro-Recyc Coopération, qui récupère des ordinateurs et les distribue dans des pays du Sud (Micro-Recyc Coopération, 2006).
- 2) Les entreprises/organismes issues du mouvement du logiciel libre qui offrent des services informatiques, surtout reliés à l'hébergement et à la conception Web, mais aussi à la mise sur pied de bases de données personnalisées. Ce sont souvent des collectifs formés par des jeunes, dont le but est à la fois de se créer un emploi dans leur domaine et de mettre l'informatique au service de causes et de valeurs sociales. Koumbit est le groupe le mieux connu de cette catégorie dans la région montréalaise (Koumbit, 2006). Capella Technologies est également une coopérative de travail qui œuvre à offrir des services sensiblement de même nature.
- 3) Les organismes et collectifs qui, sans offrir de services, sont des groupes de lobby et de réflexion par rapport aux TIC. Plusieurs groupes entrent dans cette catégorie : Île Sans Fil, qui vise à rendre publiques les connections privées de commerçants ou d'institutions publiques et fonctionne de manière purement bénévole (Île Sans Fil, 2006); FACIL, pour l'appropriation collective de l'information libre (FACIL, pour l'appropriation collective de l'information libre, 2006), qui œuvre à la promotion de l'informatique libre à travers des activités et des publications; ou encore Netfemmes, mis sur pied par le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), qui œuvre à l'égalité des genres dans le domaine de l'accès aux outils informatiques (Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, 2006).

Souvent, dans les régions ou les villes moyennes, ce sont des organismes plus généraux qui développent des projets reliés aux TIC et qui offrent des ressources tels que les points d'accès public à Internet. C'est par exemple ECOF à Trois-Rivières (ECOF - la Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, 2006), le réseau AIDE-PAC à Sherbrooke (Réseau Action interculturelle de développement et d'éducation - Programme d'accès communautaire, 2006), ou encore ATENA à Rimouski (Aide technique pour entreprises alternatives, 2006). Il est à noter que le programme d'accès communautaire à Internet, initié en 1995 au niveau fédéral, a récemment vu son financement coupé par le gouvernement conservateur (Communautique, 2006). Si aucun changement ne survient, la plupart de ces points d'accès devront fermer dans les prochains mois, faute de fonds, ce qui pourrait changer la donne en matière de TIC chez les organismes qui portaient ce programme.

Le sondage mené par le Chantier de l'économie sociale en 2006 a démontré que la majorité des jeunes ne sont pas d'accord avec l'idée que l'économie sociale aurait pour objectif de « créer des emplois pour ceux qui n'en trouvent pas ailleurs » (Chantier de l'économie sociale, 2006). Il semblerait que cet énoncé s'applique particulièrement mal aux jeunes qui choisissent la voie de l'économie sociale pour travailler dans les TIC. En effet, il est intéressant de constater que les jeunes qui forment des collectifs ne le font pas parce qu'ils ont du mal à trouver des emplois ailleurs. Au contraire, c'est un refus des valeurs des grandes corporations de l'informatique; ils ne veulent pas mettre leurs connaissances en informatique au service de logiciels et de programmes pour les grandes entreprises. Le mouvement du logiciel libre a pour valeurs la transparence dans la création de logiciels, la distribution gratuite des codes de logiciels et leur partage, et l'idée d'économie de services et non pas de produits. Ainsi, les logiciels existants sont gratuits, mais les services pour les adapter à un organisme particulier, les services de formation pour

apprendre à s'en servir, ou les services d'hébergement, quant à eux, sont eux payants. C'est tout le contraire de corporations qui font des profits en vendant des logiciels dont le code est une propriété intellectuelle protégée farouchement.

Ces jeunes veulent un milieu de travail qui puisse correspondre à leurs valeurs et dans lequel ils ont un contrôle sur leurs conditions de travail, leurs contrats, leurs heures de travail, etc. Ils refusent aussi, par le fait même, des salaires très élevés : une programmeuse peut faire environ 65 \$/heure en entreprise privée, tandis qu'elle peut recevoir 35 \$/heure (souvent beaucoup moins) dans un OBNL. Si ces salaires représentent souvent nettement moins que les salaires moyens de l'industrie, ils sont tout de même élevés pour le secteur à but non-lucratif. Les conditions de travail sont donc généralement assez bonnes, surtout si on les compare à d'autres métiers de l'économie sociale. Toutefois, le problème, selon Mme Tagny, est qu'on sous-estime la valeur du travail des jeunes et qu'on offre des salaires très bas pour les compétences demandées. De plus, plusieurs programmes gouvernementaux subventionnent uniquement les projets à court terme, ce qui amène une précarité d'emploi qui est problématique pour garder une main-d'œuvre qui est très en demande dans le secteur privé. Évidemment, ces problématiques s'appliquent moins dans les collectifs de travail, mais ceux-ci font face aux incertitudes du travail à contrat et aux longues heures de bénévolat des collectifs socialement engagés.

L'identification à l'économie sociale n'est pas très forte, mais l'identification au secteur à but non lucratif ou au modèle coopératif est presque toujours présente. En effet, en informatique, le choix de travailler dans le secteur à but non lucratif n'est pas la norme (la majorité continue d'aller vers le secteur corporatif) et il témoigne d'une certaine réflexion sur les enjeux économiques, sociaux et politiques de l'informatique. Il semble donc qu'il n'y ait qu'un lien à faire entre OBNL/coopérative et économie sociale pour que l'identification à celle-ci se développe. Mme Tagny a mentionné que lorsque Koumbit a eu comme client le Réseau des entreprises en économie sociale et solidaire, les collaborateurs du collectif se sont aperçus qu'ils faisaient apparemment partie de l'économie sociale.

Les gens qui animent le mouvement des logiciels libres proviennent largement des milieux militants très actifs. Les fondateurs et fondatrices de Koumbit, notamment, étaient l'équipe de support technique bénévole du Centre des médias alternatifs du Québec. C'est afin de pouvoir vivre de ces services qu'ils ont fondé Koumbit. Les activistes des réseaux altermondialistes et anti-impérialistes sont d'ailleurs très au fait des nouvelles technologies, qu'ils utilisent largement pour diffuser leurs informations : sites Web, Wikis, listes d'envoi, blogues, etc.

Le développement des TIC dans un contexte d'économie sociale ne naît pas nécessairement des besoins du milieu de l'économie sociale ou de l'action communautaire. Toutefois, les organismes communautaires doivent se mettre à jour et désirent de plus en plus utiliser les TIC. Les collectifs de travailleurs des TIC tentent donc de répondre à ces besoins grandissants en matière surtout de Web, mais aussi de bases de données adaptées (custom). D'après la croissance qu'a connue un groupe comme Koumbit (environ 25-30 % par année), il semble évident que leurs services répondent à un besoin et que les groupes communautaires préfèrent faire affaire avec eux plutôt qu'avec les techniciens traditionnels, peu familiers avec la nature et les ressources des organisations en économie sociale.

Finalement, on constate que les TIC traversent, avec une intensité plus ou moins grande, tous les secteurs de l'économie sociale : toutes les organisations ont besoin d'un site Web, d'un courriel, de listes de diffusion, de bases de données de leurs clients, d'entretien pour leur parc informatique, etc. Il s'agit donc d'un secteur qui a le potentiel de toucher à tous les autres et qui implique beaucoup de jeunes à travers un réseautage qui est moins connu des dirigeants plus âgés.

Arts et culture

Divers organismes de jeunes font la promotion de l'art et de la culture, tout en donnant la possibilité à leurs membres de créer, de s'exprimer et de diffuser. Les cultures musicales populaires, par exemple le hip hop ou le punk, influencent beaucoup l'identité des jeunes et transmettent certaines valeurs. Ce type de projets joue donc un rôle important dans le cheminement des jeunes vers le marché du travail et l'implication sociale. On trouve trois grands types d'initiatives d'économie sociale dans ce secteur : les coopératives de travail qui tiennent des cafés, bars et restaurants; les associations qui organisent des festivals et des événements artistiques; et finalement les groupes informels, moins bien connus, formés d'artistes qui tentent de vivre de leur art, souvent en l'associant à des causes leur tenant à cœur. Ce secteur de l'économie sociale est trop peu mentionné dans la littérature et mériterait une étude plus approfondie. Un des facteurs qui contribue à la mauvaise connaissance qu'on en a est le manque de réseaux formels dans ce milieu. Toutefois, il existe plusieurs initiatives bien connues qui œuvrent dans le domaine de l'art et de la culture.

Le Café-Graffiti du quartier Hochelaga-Maisonneuve est un incontournable culturel pour les adeptes du hip hop. Fondé en 1997 par le Journal de la rue, à la demande des jeunes, le café est un lieu de rassemblement et d'expression artistique qui permet, entre autres, à des « graffiteurs » de créer sur de grandes surfaces sans craindre la répression policière (Café-Graffiti, 2006). L'organisme met en contact les jeunes artistes avec des événements qui recherchent ce genre de création tel que les FrancoFolies de Montréal en 1998 et 1999. De plus, en offrant aux individus et aux entreprises un service de graffitis sur mesure, ils donnent un espace d'expression aux jeunes, préviennent la pollution visuelle et aident à réduire la criminalisation des graffiteurs. Le Café-Graffiti crée de l'emploi jeunesse en économie sociale : plus de 78 % des employés, dont les directeurs artistiques, sont âgés de 25 ans ou moins.

Jeunes musiciens du monde est un autre organisme québécois à but non lucratif qui utilise l'art comme vecteur de l'épanouissement culturel et social des jeunes. Cet organisme travaille à la mise sur pied et à l'administration d'écoles gratuites de musique traditionnelle, au Canada et dans divers pays du monde. La mondialisation actuelle amène un mélange des cultures sans précédent et une commercialisation grandissante des « musiques du monde » qui sont souvent des stéréotypes culturels non représentatifs des particularités traditionnelles. La formation donnée par des musiciens professionnels permet aux jeunes de « *s'intégrer dans une sphère d'activité qui les stimule et leur procure confiance et estime d'eux-mêmes* », tout en préservant le patrimoine musical traditionnel (Jeunes musiciens du monde, 2006). Créé en 2002 par des jeunes du Québec, l'organisme connaît un début prometteur et fait parler de lui un peu partout dans le monde. Il compte déjà un projet à Kalkeri Sangeet Vidyalaya en Inde ainsi qu'une école à Saint-Sauveur et à Montréal. En plus de donner des outils de création et de transmettre une passion saine, Jeunes musiciens du monde travaille ainsi à préserver la richesse du patrimoine mondial. À l'instar de nombreux organismes récents de jeunes, l'écologie musicale et sociale est ici pensée sur une échelle mondiale.

Montréal est présentement l'une des plaques tournantes mondiales de la musique populaire. Certains bars contribuent à l'effervescence musicale en aidant la relève à se faire connaître. À ce sujet, le Divan Orange s'est rapidement affirmé comme un indispensable pour les musiciens en début de carrière. Cette coopérative de travail a été fondée en 2003 par huit jeunes amis rêveurs.³ On y sert des repas *biologiques* et des activités culturelles y ont lieu en soirée. On y entend de tout, du jazz manouche en passant par l'électronique et le funk. De plus, des artistes visuels peuvent exposer leurs œuvres sur place. En région, la coopérative de travail le Café Cambio est installée

³ Entretien avec Lionel, membre fondateur, 4 septembre 2006.

depuis mars 2005 dans la ville de Chicoutimi. Fondée par deux jeunes femmes, cette coopérative « *a pour mission de promouvoir et commercialiser, dans la région du Saguenay, des articles certifiés équitables, des produits régionaux et des repas santé abordables, le tout dans une ambiance conviviale propice à l'échange et à la diffusion culturelle* » (Martin, 2006). Ce café s'est rapidement taillé une place de choix dans la vie culturelle de la région et ouvre ses portes à toutes sortes d'événements artistiques et culturels : conférences, expositions d'arts visuels, projections de films, spectacles de danse, de musique, de poésie, etc. Ses efforts se sont vus récompensés en 2006 par le Prix développement durable 2005, accordé par le Centre québécois de développement durable, qui soulignait ainsi les apports environnementaux, économiques et sociaux de la jeune entreprise.

Secteurs émergents

Il existe quelques autres secteurs qui, même s'ils ne font pas partie des catégories institutionnalisées de l'économie sociale, correspondent à ses définitions les plus larges et sont largement animés par des jeunes. Nous incluons ici un aperçu de trois de ces secteurs émergents, qui sont reliés par leurs valeurs et leurs modes de fonctionnement à l'économie sociale, sans nécessairement être officiellement reconnus par le mouvement actuel.

Secteur agroalimentaire

Le modèle « traditionnel » de ferme québécoise est la ferme familiale en copropriété, une entreprise privée capitaliste qui fonctionne en mode de production industrielle et qui est membre d'un ou de plusieurs syndicats de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les jeunes y sont peu nombreux; le plus souvent, ils reprennent la ferme familiale ou s'établissent à leur compte quand ils ont eux-mêmes grandi sur une ferme, mais beaucoup partent vers les villes pour ne plus revenir. Les études en techniques agricoles encouragent assez fortement ce type d'agriculture. Dans ce milieu, les coopératives sont des associations de fermes privées qui s'unissent pour avoir des meilleurs prix pour leurs intrants (engrais, semences, machinerie, etc.) et pour la vente de leurs produits. La Coopérative fédérée, la plus grosse du genre, possède aussi la compagnie Olymel, une compagnie à actions qui œuvre dans la transformation de la viande de porc et de volaille, ainsi que la chaîne de stations-services Sonic et les quincailleries CO-OP et Unimat.

Il existe, d'autre part, une myriade d'initiatives agroalimentaires, que l'on peut mettre dans une large catégorie des « alternatives agricoles », et dans lesquelles la présence des jeunes est très forte. À ce sujet, nous avons interrogé Marco Sylvestro, étudiant au doctorat à l'UQAM et chercheur sur le syndicalisme agricole. Selon lui, ces fermes ont en commun d'être généralement non familiales, de n'avoir pas le profit comme premier objectif et de se spécialiser dans des petites productions « de niche », c'est-à-dire, des créneaux non traditionnels comme la culture maraîchère biologique, les fromages artisanaux, la culture d'herbes médicinales traditionnelles, etc.

Ces fermes sont souvent collectives : même si leur statut est celui d'entreprise privée, il s'agit souvent de petits groupes d'amis qui mettent leurs ressources ensemble pour établir la ferme. En effet, les coûts de démarrage d'une ferme, même modeste, sont extrêmement élevés : en plus de la terre qu'il faut acheter ou louer, les nouveaux agriculteurs doivent déboursier pour de la machinerie et souvent pour des bâtiments. Selon M. Sylvestro, la plupart du temps, quelques-uns des agriculteurs en herbe continueront d'occuper un travail salarié extérieur à la ferme, pendant que les autres travaillent la terre, avec comme objectif que tous puissent éventuellement vivre de l'entreprise agricole.

Les jeunes qui participent à de tels projets seraient majoritairement originaires de centres urbains de taille moyenne, ayant souvent grandi à proximité de la campagne sans être directement sur une ferme. Il semble que les jeunes ayant grandi sur une ferme traditionnelle/industrielle ont peu tendance à se lancer dans des projets plus alternatifs. Les jeunes agriculteurs et agricultrices alternatifs ont aussi souvent une bonne expérience du travail agricole, au Québec et ailleurs; entre autres, le réseau WWOOF (*World-Wide Opportunities on Organic Farms*) donne l'opportunité aux jeunes de voyager à travers le monde en travaillant bénévolement sur des fermes alternatives, en échange d'un toit et d'un couvert⁴. On trouve aussi, au Québec, l'Incubateur d'entreprises agroalimentaires Mirabel. Cet incubateur, qui a ouvert en 1998, a pour mission de favoriser le démarrage d'entreprises agroalimentaires en offrant un encadrement, ainsi que des terrains et de l'équipement à prix modique (Centre de formation agricole de Mirabel, 2006). Même si la mission n'est pas spécifiquement de développer l'agriculture alternative, dans les faits, c'est ce qui se passe. Par exemple, trois des cinq entreprises qui ont été « diplômées » en 2004-2005 produisaient des légumes biologiques.

On trouve un assez grand nombre d'initiatives agricoles alternatives, lesquelles varient selon la forme juridique, le nombre de personnes impliquées, la certification biologique et le degré de formalisation de l'entreprise - ce qui influence évidemment la décision de considérer chacune de ces alternatives comme faisant partie de l'économie sociale ou pas. À un bout du spectre, on trouve par exemple la coopérative La Mauve, gagnante du premier prix national en économie sociale lors du concours 2003 d'entrepreneuriat du Québec. Cette coopérative regroupe trente-deux producteurs agricoles biologiques et a mis sur pied un magasin de vente des produits ainsi qu'un service de livraison de paniers de fruits, de légumes et de viandes biologiques. Son chiffre d'affaires atteignait presque 450 000\$ en 2005 (Coopérative de solidarité en développement durable de Bellechasse La Mauve, 2005). Un site Web professionnel, un mode de gestion démocratique dans les règles de l'art et un plan d'action à moyen terme donnent à cette initiative une permanence et une solidité certaines.

À l'autre bout du spectre, on retrouve des initiatives telles que Récolte solidaire, un collectif non formel de militants agriculteurs. Récolte solidaire fait pousser des fruits, des légumes et des grains en utilisant l'« agriculture sauvage », qui va plus loin que l'agriculture biologique, et vise aussi à susciter un contact avec la campagne pour les familles urbaines et à redistribuer le produit de leurs récoltes à des familles immigrantes et sans-statut - sans oublier « *d'écouter et d'apprendre de ce que la terre et la nature a à nous partager* »⁵. Organisée sur une terre prêtée par un fermier de la région de Rigaud, sans incorporation officielle, avec beaucoup de volonté, mais pas de plan stratégique, cette initiative ne semble pas stable et est sûre de passer sous le radar des institutions agricoles et d'économie sociale. Pourtant, dans ce genre de projet, qui partage les valeurs de solidarité et de démocratie de l'économie sociale, on retrouve presque exclusivement des jeunes de moins de 35 ans. De plus, M. Sylvestro note que ce genre d'initiatives bourgeoise depuis quelques années.

Un mot, en terminant, sur les raisons qui poussent souvent les initiatives agricoles alternatives à rester informelles. Pour des raisons historiques et politiques, les lois sur l'agriculture ont tendance à être très strictes au Québec. Sans prendre position dans le débat sur la pertinence de l'UPA et de ces lois, il est bon de noter que plusieurs producteurs alternatifs préfèrent rester « underground » plutôt que de s'y conformer, et se fient à des réseaux d'amis et de connaissances pour écouler leurs productions ou faire des levées de fonds. Il est d'autant plus difficile d'identifier un réseau ou un secteur d'agriculture alternative lorsque certaines initiatives prennent soin d'être invisibles.

⁴ Voir par exemple : <http://www.wwof.org/>, en plus des sites Web de plusieurs pays individuels.

⁵ Récolte Solidaire, dépliant non daté.

Médias étudiants

Comme il a été souligné, les associations de médias communautaires incluent rarement les journaux et radios étudiantes dans leur membership. C'est pourtant plus de 100 journaux étudiants qui publient régulièrement au Québec, en plus des radios qui diffusent sur le campus, sur les ondes générales et sur Internet, et qui sont tous animés en grande partie par de jeunes bénévoles désireux de s'impliquer dans des médias alternatifs et communautaires.

Du côté des journaux, si quelques-unes de ces publications ont une forme juridique indépendante, la majorité d'entre elles fait partie d'une association étudiante, qui elle-même a un statut d'OBNL. Elles sont souvent gérées par un comité formé par des membres de l'association désirant s'impliquer. Cette subordination aux associations étudiantes les empêche d'être reconnus en tant que « médias communautaires » et, par le fait même, en tant qu'organisations de l'économie sociale. En plus des journaux généraux, par exemple le Montréal Campus à l'UQAM ou le Quartier Libre à l'Université de Montréal, il existe des journaux issus des associations facultaires, des associations de départements, voire même de certains programmes. Chacun des cégeps est aussi doté d'un journal, qui rejoint une population étudiante plus ou moins grande, selon la taille de l'établissement. C'est donc toute une nébuleuse de publications, qui chacune a son équipe de bénévoles qui apprennent les rudiments du journalisme, de l'édition et de la publication. Évidemment, les plus petites publications ont des problèmes de constance; elles sont souvent le fruit d'une équipe de travail très dévouée et, lorsque cette équipe termine sa scolarité, doivent se reconstruire sur de nouvelles bases.

Quant aux radios étudiantes, elles sont en plein développement grâce aux possibilités qu'offre la technologie Internet, en plus d'occuper des niches de choix sur les ondes traditionnelles. À Montréal, les deux universités les plus anciennes et les mieux nanties possèdent une radio diffusant sur ondes FM : CKUT 90,3 a été fondée en 1990 à McGill, et CISM 89,3 a été fondée en 1985 à l'Université de Montréal et est passée à la bande FM en 1990. Toutes deux ont le statut d'OBNL et comptent sur environ 200 bénévoles pour effectuer les différentes tâches de production et de diffusion. Ce travail semble payer : CISM s'est fait décerner, en 2001, le titre de radio alternative la plus importante de son marché, soit l'agglomération de Montréal, et en 2006, un sondage BBM a montré qu'elle rejoignait 70 000 auditeurs, certaines de ses émissions se classant parmi les cinq plus populaires chez les jeunes de 18 à 34 ans, tous types de station confondus (CISM 89.3 La marge, 2006).

Les deux autres universités de Montréal ont, quant à elles, développé des radios diffusant par Internet pour pallier au manque d'espace disponible sur la bande FM : les étudiants de l'UQAM ont mis sur pied CHOQ.fm en 2002 et les étudiants de Concordia se sont dotés de CJLO.com en 1998 et diffusent en ligne depuis 2003. CJLO sera aussi diffusée sur la bande AM dès janvier 2007. Ces radios non traditionnelles, tout comme CISM et CKUT, visent à offrir un média alternatif et à diffuser les événements communautaires et culturels qui touchent particulièrement les étudiants de leur université, et dépendent de bénévoles pour leur fonctionnement.

Ainsi, même s'ils ne correspondent pas à la définition des associations de médias communautaires, car ils n'ont pas de statut associatif en soi, il apparaît clairement que les médias étudiants possèdent bel et bien les caractéristiques des organisations de l'économie sociale.

Milieu féministe

Ce secteur n'est pas aussi significatif que les deux précédents, il vaut toutefois quand même la peine d'être mentionné. La relève féministe radicale constitue un mouvement assez fort au Québec, tel qu'illustré dans la myriade de collectifs, de groupes et d'événements qui animent la vie militante québécoise. Ces groupes œuvrent dans différents domaines : revendications politiques, mais aussi arts et culture, médias et technologie, autodéfense, etc. Le collectif Elle Corazon est un exemple bien connu du milieu montréalais.

Le collectif Elle Corazon regroupe plusieurs initiatives : les Blood Sisters et RedZone, qui font la promotion d'alternatives menstruelles; Urban Armor, leur aile de production de ces alternatives; l'Arterie, un lieu d'exposition et de vente d'artisanat; le Crafty Chick Collective, un collectif d'artistes et d'artisanes féministes qui offre des ateliers et a monté un petit centre de référence; le studio Missprint Ink, qui fait de l'impression sur soie; et finalement le zine Betabelle, publié de façon irrégulière. Toutes ces entités, qui sont parfois difficiles à repérer et à différencier, se retrouvent dans un petit local du quartier Mile-End de Montréal et sont animées par des jeunes femmes, pour la plupart issues de la communauté anglophone. Le Collectif Elle Corazon est aussi connu comme le premier lieu de promotion des alternatives menstruelles telles que le Keeper et la Diva Cup, les serviettes sanitaires réutilisables et les éponges de mer, qui sont désormais distribuées plus largement. Comme on peut le constater, Elle Corazon s'apparente aux initiatives de l'économie sociale, tant par sa forme juridique (l'Arterie est une coopérative, le reste est sous la forme d'OBNL) que par les valeurs qui l'animent.

En résumé, nous pouvons constater qu'il y a plusieurs types d'initiatives, investies et portées par des jeunes, mais qui sont peu connues et reconnues à l'heure actuelle. Il est certain que des recherches plus poussées permettraient d'identifier d'autres initiatives dans lesquelles s'impliquent des jeunes et qui font partie de l'économie sociale.

Chapitre 4

AMENER LES JEUNES À L'ÉCONOMIE SOCIALE : QUELQUES ÉLÉMENTS

Plusieurs facteurs encouragent les jeunes à s'investir dans le monde de l'économie sociale. Bien que cette section ne dresse pas une liste exhaustive de ces « facteurs d'attraction », nous présenterons quelques-uns de ces éléments qui contribuent à faire connaître l'économie sociale et à y intégrer des jeunes travailleurs et travailleuses.

Les valeurs

Un des atouts du milieu de l'économie sociale est la qualité de milieu de travail qu'elle peut offrir. En effet, il semblerait que les gens qui y évoluent apprécient de travailler pour des organismes à but non lucratif, dans un milieu qui place les êtres humains (et non le profit) au centre de leurs préoccupations.

On assume que les employés des entreprises à but non lucratif sont intrinsèquement motivés, que ce soit par un désir d'offrir un service de qualité, de promouvoir les idées ou la vision de la mission de l'OBNL, ou d'assister dans la production d'un bien public qu'ils et elles voient comme étant désirable pour l'ensemble de la société (Benz, 2005 : 156).

Matthias Benz s'est penché sur cette problématique et a constaté que les personnes qui ont travaillé dans les deux types de milieu, avec et sans but lucratif, préfèrent le deuxième, de façon constante et générale. Les hommes comme les femmes éprouvent une plus grande satisfaction par rapport à leur travail en milieu sans but lucratif, et cette satisfaction est relativement indépendante des avantages sociaux qui accompagnent l'emploi (assurances, garderie, etc.). Benz conclut que le milieu des OBNL offre une satisfaction intrinsèque au travail effectué, qui pourrait s'éroder avec la tendance étasunienne récente des OBNL à adopter des pratiques de firmes capitalistes (Benz, 2005 : 174). Cette recherche est encourageante pour le milieu de l'économie sociale, qui peut promouvoir la qualité de l'environnement de travail qu'elle offre à ses employés.

Cette caractéristique du milieu de travail est d'autant plus pertinente si l'on considère qui sont les jeunes d'aujourd'hui. Les recherches effectuées sur les militants et militantes des années 1960 semblaient démontrer que les personnes ayant été actives dans des mouvements étudiants en gardent la « trace » tout au long de leur vie. Ces personnes, contrairement à ce que disent le sens commun et les cyniques, n'oublient par leur engagement à mesure qu'ils vieillissent et accumulent les responsabilités de la vie adulte. Au contraire, ils continuent à s'impliquer et cherchent activement un milieu de vie et de travail qui correspond à leurs valeurs (Braungart et Braungart, 1989). Dans cette optique, il semblerait que les nombreux jeunes qui se mobilisent massivement depuis le début des années 2000 soient une population qui risque fort de vouloir profiter des conditions de travail que peut offrir le milieu de l'économie sociale. Dans le cas de ces jeunes, les valeurs promues par l'économie sociale pourraient être un facteur d'incitation important.

Politiques gouvernementales

Il existe quelques programmes gouvernementaux incitatifs qui peuvent mener les jeunes à participer à une entreprise d'économie sociale, à tous les niveaux de gouvernement. À divers degrés, les politiques et mesures étatiques peuvent être un puissant levier de développement de l'économie sociale, et plus spécifiquement en regard des mesures ciblées auprès des jeunes.

Niveau fédéral

En 2004, le gouvernement canadien a reconnu l'importance de l'économie sociale, qu'il définit comme un « *mouvement social entrepreneurial* » pour le développement économique et social du pays, et a exprimé la volonté de contribuer à son développement (Ressources humaines et développement social Canada, 2005). Dans cette optique, le gouvernement de l'époque avait promis un total de 132 millions de dollars à répartir entre le financement, la recherche et le renforcement des capacités, en plus de s'engager à rendre accessibles aux entreprises sociales les nombreux programmes d'aide aux PME. C'est Ressources humaines et développement social Canada (RHDSC) qui est responsable d'élaborer le cadre stratégique du gouvernement en ce qui a trait à l'économie sociale. La plupart des programmes liés à l'économie sociale sont gérés par Industrie Canada, qui à son tour les relaie à différentes agences de développement économique régional. Sur le territoire québécois, il s'agit de Développement économique Canada (DÉC). Il n'y a toutefois aucune mesure qui vise spécifiquement les jeunes à travers la stratégie jeunesse du fédéral en matière d'économie sociale.

On trouve, par contre, plusieurs mesures qui visent à favoriser l'emploi des jeunes et qui sont accessibles aux entreprises sociales comme aux entreprises à but lucratif. Ces programmes visent avant tout les employeurs potentiels. Ceux-ci peuvent recevoir diverses bourses ou subventions visant à supporter, en tout ou en partie, le salaire de jeunes employés. Parmi ces programmes, certains visent les organismes communautaires, donc touchent à l'économie sociale, mais ne sont pas conçus en fonction des spécificités de celle-ci.

Finalement, il importe de souligner que les sommes consenties à l'économie sociale ont vu leur importance diminuer avec le changement de gouvernement de janvier 2006. Le nouveau gouvernement conservateur, sans éliminer directement les programmes liés à l'économie sociale, les a mis sur la glace et a coupé abondamment dans plusieurs programmes sociaux (Radio-Canada, 2006). Il est probable qu'il n'y aura pas de politique fédérale claire concernant l'économie sociale avant les prochaines élections, dont les résultats auront une influence importante pour l'économie sociale, sa consolidation et son développement futur.

Niveau provincial

Au provincial, on retrouve des mesures beaucoup plus spécifiques aux jeunes et parfois relatives au développement de l'économie sociale. En 2004, le gouvernement libéral a mis sur pied le *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*, qui vise à sensibiliser les jeunes du Québec à l'esprit d'entreprise (Gouvernement du Québec - Secrétariat à la jeunesse, 2004a). Ce volet important de la Stratégie d'action jeunesse 2004-2009 a permis d'injecter 38 millions de dollars depuis 2004 à des mesures liées au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Le gouvernement inscrit cette stratégie dans son projet de société plus large et ne vise rien de moins que « *le développement d'une véritable culture de l'entrepreneuriat et la promotion des valeurs qui y sont liées auprès des jeunes de toutes les régions du Québec* » (Gouvernement du Québec - Secrétariat à la jeunesse, 2004b : 7). L'objectif final : un changement d'ordre culturel qui mènera à l'adoption de nouvelles attitudes par l'ensemble des jeunes du Québec, qui permettront l'émergence d'un entrepreneuriat « endogène » pour assurer la stabilité du développement économique québécois.

Si ce programme vise avant tout l'esprit d'entreprise « traditionnelle » à but lucratif, il ne néglige pas non plus l'entrepreneuriat collectif et social dans son plan d'action. Ainsi, le deuxième objectif de la quatrième recommandation⁶ (Axe II)⁷ de ce plan d'action vise précisément la promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes, par le biais d'agents, dont il sera question plus loin. Cette promotion, généralement enracinée dans des activités d'éducation et de sensibilisation, peut également toucher la coopération et l'économie sociale. Le gouvernement entend aussi soutenir les initiatives du mouvement coopératif afin qu'elles puissent être appliquées à l'ensemble de la province.

Par ailleurs, le gouvernement québécois propose aussi le Concours québécois en entrepreneuriat, par lequel il récompense chaque année des jeunes ayant mis sur pied un projet d'entreprise (Concours québécois en entrepreneuriat, 2006). Ce concours, qui vise le développement de l'esprit d'entreprise, interdit aux candidats de reprendre en charge une entreprise existante... sauf s'ils transforment une entreprise à but lucratif en une entreprise d'économie sociale. De plus, il existe une catégorie spécifique pour les entreprises d'économie sociale, dans laquelle on retrouve deux prix nationaux (15 000 \$ et 5 000 \$), ainsi qu'un prix pour chacune des régions administratives de la province.

Finalement, le gouvernement combine les objectifs de repopulation des « régions ressources » avec ceux de promotion de la culture entrepreneuriale dans un volet du programme *Place aux jeunes du Québec*. Ce programme offre en effet, parmi la gamme de volets visant tous à attirer les jeunes dans les régions, un service d'accompagnement à distance pour les jeunes désirant démarrer un projet d'entreprise en région et qui redoutent un manque de support technique.

Niveau régional

Au niveau régional, les fonds régionaux d'investissement jeunesse (FRIJ) représentent un outil non négligeable pour les jeunes qui désirent créer des projets alternatifs d'économie sociale⁸. Les FRIJ ont été créés en 2002 et remplacent le Fonds jeunesse, qui avait lui-même été créé lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse en 2000, avec pour objectif de financer les activités visant l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes Québécois et Québécoises. Les FRIJ sont des enveloppes régionalisées du Fonds jeunesse, gérées par les forums jeunesse (FJ). Ceux-ci sont présents dans chacune des régions administratives du Québec⁹ ainsi que dans les nations crie et inuite. Les forums jeunesse ont pour mission de favoriser la concertation des groupes jeunes âgés de 12 à 35 ans, de représenter les jeunes de la région auprès des décideurs et de développer des projets de participation citoyenne. En 2006, le gouvernement a renouvelé le programme FRIJ dans le cadre de la stratégie d'action jeunesse 2006-2009 avec un budget de 30 millions de dollars pour trois ans.

Les FRIJ sont généralement gérés de façon autonome; les forums jeunesse établissent les priorités d'action pour leur région et le FRIJ accorde des subventions en fonction de leur concordance avec les priorités établies. C'est un fonds pour les jeunes, géré par les jeunes de la région; en conséquence, les priorités varient selon les régions et certains forums jeunesse choisissent de mettre plus d'emphasis sur l'économie sociale. Le financement donné par les FRIJ vise le démarrage de nouveaux projets portés par les jeunes. Il semble que, dans l'ensemble, les forums jeunesse aient tendance à prioriser des projets à caractère social : la grande majorité (75 %) des projets financés depuis la création des FRIJ a trait à des organismes à but non lucratif (OBNL). Le financement se fait sur deux modes : les

⁶ Soutenir les actions de sensibilisation relatives à la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes.

⁷ Créer un environnement propice à l'émergence d'une véritable culture entrepreneuriale chez les jeunes.

⁸ Présentation de M. Pierre-Luc Gravel, directeur général des Forums jeunesse régionaux, Séminaire Jeunes et économie sociale, 13 octobre 2006, Montréal : UQAM.

⁹ Les régions de la Montérégie ainsi que Lanaudière en comptent trois chacune.

projets individuels, qui doivent porter sur une problématique jeunesse particulière, et les actions jeunesse structurantes, qui découlent du plan de travail des forums jeunesse et qui réunissent plusieurs acteurs et bailleurs de fonds autour de la réalisation de projets concertés touchant un grand nombre de jeunes dans une région. Depuis ses débuts en 2002, ce sont environ 237 000 jeunes qui ont été touchés directement par ce programme et presque 700 000 qui ont été touchés indirectement.

Agents de promotion et de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse

Les agents de promotion et de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse sont des ressources nouvelles, au nombre de 110 depuis 2004. Ils agissent au niveau des territoires locaux et on les retrouve au sein des carrefours jeunesse-emploi et des centres locaux de développement. Certains sont également présents au sein de coopératives de développement régional (CDR). Leurs activités sont adaptées au milieu local et varient énormément en fonction des couleurs régionales et des institutions du territoire. Leur mandat est de faire la promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des jeunes.

Les agents en CLD verront à actualiser des projets portés par de jeunes entrepreneurs au sein du programme Jeunes promoteurs; ce volet permet la concrétisation du projet d'entreprise ainsi que le démarrage de celle-ci. Au niveau des CDR, la promotion à l'entrepreneuriat sera spécifique aux projets coopératifs, aux projets de nature collective. Au niveau des CJE, l'on retrouvera des agents de sensibilisation qui travailleront de près avec les établissements scolaires également, et ce, autant sur des projets d'entreprises à but lucratif que sur des projets d'entrepreneuriat collectif.

Selon Dominic Blais, jadis agent au sein de la région de Lanaudière, les projets reliés à l'entrepreneuriat coopératif sont bien accueillis au sein des écoles et des commissions scolaires. Même si les enseignants et les directeurs d'école ne connaissent pas très bien les valeurs coopératives, ils sont réceptifs au développement et à la mise en œuvre de projets scolaires de la sorte. De plus, les projets qui fonctionnent bien font rapidement boule de neige et la demande grossit rapidement une fois que des projets ont été mis en place. Les projets les plus connus consistent en la mise en place de coopératives jeunesse en milieu scolaire. Nous reviendrons sur ce type d'initiative coopérative.

Au-delà des valeurs de la coopération, M. Blais pense que c'est avant tout le travail d'équipe et l'autonomie d'action qui attirent les jeunes et les incitent à s'impliquer dans la formation d'une coopérative jeunesse en milieu scolaire. Par exemple, les profits dégagés par une coopérative de matériel scolaire peuvent être investis dans un voyage d'aide internationale, et ce sont les jeunes qui sont libres de prendre cette décision. De plus, il semblerait que la réforme de l'éducation, qui amène l'apprentissage par projets, créera des prédispositions favorables à l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Du côté des embûches, il y en a quelques-unes. D'abord, il est essentiel que le projet de coopérative, même s'il implique des jeunes, soit encadré et structuré par un adulte responsable qui en assure la pérennité, par exemple un enseignant ou une animatrice de vie étudiante. Il est parfois difficile de trouver et de garder ces personnes. D'autre part, les jeunes qui s'impliquent dans les coopératives sont souvent les jeunes qui sont impliqués dans toutes les autres activités et qui ont, par conséquent, très peu de temps. Ce problème pourrait être réglé par l'introduction d'un cours optionnel sur le lancement d'une entreprise collective, qui serait offert durant les dernières années du secondaire et dans les centres de formation professionnelle. Finalement, des problèmes peuvent surgir lorsqu'une école est trop stricte et ne donne pas le support et l'autonomie nécessaires à la coopérative, ou lorsqu'un agent ou une agente n'ose pas insister auprès des écoles qui refusent d'emblée les projets.

Coopératives jeunesse de services

Pour plusieurs jeunes, chaque été, l'économie sociale prend la forme d'une *coopérative jeunesse de services* (CJS), une entreprise coopérative qui leur permet de se créer un emploi dans leur milieu :

En offrant généralement des services de peinture, de tonte de gazon et de divers travaux d'entretien, ils expérimentent la gestion d'une entreprise coopérative. Ils mettent ainsi en commun leurs ressources, déterminent la gamme de services qu'ils désirent offrir à la communauté et se répartissent les tâches et responsabilités afférentes à la gestion de leur coopérative. La CJS initie les adolescents à l'exercice démocratique du pouvoir, à la gestion coopérative et aux rouages du marché du travail (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, 2004).

Ces petites entreprises ont vu le jour au milieu des années 1980. Elles regroupent de 12 à 15 jeunes, âgés de 13 à 17 ans, qui sont encadrés par deux animateurs, qui sont habituellement de jeunes adultes, ainsi que par deux organisations « parrains », l'une économique et l'autre communautaire (Regroupement québécois pour la coopération dans le travail, sans date). Les retombées des CJS sont nombreuses, et vont bien au-delà d'un premier emploi d'été : il s'agit d'expériences formatrices pour les jeunes et les animateurs, qui ont aussi l'occasion de mieux connaître leur communauté à travers la prestation de services. À titre d'exemple, on trouvait en 2007 environ 120 de ces coopératives à travers la province, regroupant environ 1600 adolescents.

La participation à une CJS ne dure qu'un été; toutefois, elle expose à un mode de travail coopératif, qui diffère très nettement des autres entreprises qui engagent des adolescents (on pense notamment à la restauration rapide et au commerce de détail). On peut donc penser qu'elle prédispose des jeunes qui, à la suite de leurs études, seront peut-être tentés de se diriger vers l'économie sociale et le secteur coopératif.

Chapitre 5

PERSPECTIVES

En guise de conclusion, il sera question de quelques préoccupations et de pistes de recherches qui permettraient d'approfondir la question de la relève et des jeunes en économie sociale. Les conclusions sont inspirées en partie, mais non exclusivement, de celles tirées du Séminaire jeunes et économie sociale qui a eu lieu le 13 octobre 2006 à l'UQAM.

Jeunes et économie sociale : deux préoccupations

Il semble y avoir deux grandes problématiques qui se dégagent de ce portrait de l'état de la situation en regard des jeunes et de l'économie sociale. Tout d'abord, on trouve une préoccupation de double sensibilisation : celle des jeunes à l'économie sociale et des acteurs de l'économie sociale aux préoccupations des jeunes. Cette sensibilisation aux valeurs et au fonctionnement spécifiques à l'économie sociale semble nécessaire à tous les niveaux, autant chez les jeunes qui travaillent déjà dans le milieu que chez les jeunes qui sont encore à l'école, ou en recherche d'emploi. Ce ne sont d'ailleurs pas que les jeunes qui doivent être ciblés dans cette sensibilisation, mais bien la société entière; l'étude du Centre St-Pierre mentionnait, à cet effet, le manque de reconnaissance des métiers de l'économie sociale comme frein à la rétention des jeunes. En général, on peut affirmer que l'économie sociale n'est pas clairement définie, ce qui empêche l'identification des travailleurs et travailleuses qui y œuvrent, et peut mener à une mauvaise compréhension de sa nature de la part des gens de l'extérieur. Toutefois, il semble que cette sensibilisation puisse se faire relativement facilement, s'il y a une volonté politique et des ressources pour la faire : en effet, il y a une grande proximité des valeurs des jeunes des années 2000 (écologie, commerce équitable, solidarité internationale, etc.) avec celles de l'économie sociale. On a affaire, en quelque sorte, à un public sympathique à la cause, mais à qui on doit donner une information complète et fiable pour susciter l'intérêt et ensuite l'engagement.

L'autre aspect du volet sensibilisation concerne la sensibilisation des différents acteurs qui œuvrent en économie sociale par rapport aux attentes, aux préoccupations et aux manières de faire des jeunes. Il est relativement facile d'engager des jeunes, il l'est moins de réussir leur intégration aux équipes de travail ou de leur donner une place dans les instances de décision. Les organismes et entreprises d'économie sociale doivent donc apprendre à gérer cette intégration qui, comme on l'a vu, peut parfois être conflictuelle. Elle peut toutefois, lorsqu'elle est réussie, enrichir la vie des organisations par les apports des jeunes.

D'autre part, au-delà de la sensibilisation, on trouve le problème très concret pour les entreprises et les organismes d'économie sociale de réussir à embaucher, à intégrer et surtout à garder les jeunes employés. Le problème de la rétention, qui touche de façon massive le milieu communautaire, découle en grande partie de l'état de précarité financière permanente qui caractérise la gestion des OBNL communautaires. Le mode de financement par projets rend très difficile l'offre de conditions de travail avantageuses (contrats à court ou moyen terme seulement, salaires bas, pas d'assurances, etc.). Cette situation fait du milieu communautaire un milieu de formation de la main-d'œuvre que les jeunes quittent après quelques années, attirant par ses valeurs et son fonctionnement, mais dont les conditions de travail sont rarement viables pour des jeunes ayant besoin d'une sécurité d'emploi.

Pistes de recherche

À partir de ces deux constats, plusieurs pistes de recherche se dessinent. Une première piste de recherche consisterait à dresser un portrait quantitatif de la présence des jeunes en économie sociale au Québec. Ce portrait, qui semble de prime abord être un outil essentiel pour comprendre quels sont les véritables « problèmes » sectoriels liés à la relève, pose pourtant de sérieux défis quant à sa réalisation concrète. La définition de ce qui est considéré comme de l'économie sociale, l'identification exhaustive des entreprises et des organismes d'économie sociale du Québec et les taux de réponse des organismes sondés posent déjà trois obstacles majeurs. Dans la même ligne d'idée, il serait utile de dresser un inventaire exhaustif des politiques publiques et des mesures spécifiques destinées aux jeunes et à l'économie sociale.

Par ailleurs, il pourrait aussi être intéressant, à la suite de la publication des résultats de la recherche du Centre St-Pierre sur la relève dans le milieu communautaire, de déterminer dans quelle mesure ces résultats s'appliquent à l'économie sociale et de les quantifier quelque peu. On voudra éventuellement connaître le cheminement des personnes qui travaillent en économie sociale : quel est leur type de scolarisation? Quels sont leurs qualifications et intérêts professionnels? À travers quels réseaux aboutissent-elles en économie sociale? Sont-elles familières avec le concept d'économie sociale? Si oui, comment l'ont-ils apprivoisé? En deuxième lieu, il conviendrait de s'interroger sur ce qui attire ou repousse les jeunes dans l'économie sociale, en complétant les études ayant été effectuées à ce sujet dans le milieu de l'action communautaire. Ces questions ayant été abordées de manière qualitative par le Centre St-Pierre, il serait intéressant de les quantifier et de voir quelles sont les correspondances entre l'action communautaire et l'économie sociale.

Une autre orientation de recherche, inscrite dans la problématique de la rétention de la main-d'œuvre, pourrait viser à mieux comprendre des modèles de gestion d'organismes et d'entreprises qui actualisent un objectif d'intégration de la relève. Dans cette veine, Gauthier a mené une étude portant sur la présence des jeunes dans les lieux décisionnels en région : leur présence dans le membership simple, dans les positions de leadership et dans les postes de responsabilité. Cette recherche permet de cerner la manière dont les jeunes participent aux orientations de l'organisme; l'influence que les jeunes peuvent avoir via cet organisme sur leur milieu de vie; l'aide que l'organisme apporte aux jeunes pour exercer cette influence (Gauthier, 1998 : 3). Grâce aux réponses fournies par 103 organismes, son équipe de recherche avait été en mesure d'élaborer une typologie de six niveaux de participation :

- a) l'apprentissage de la participation par la vie de groupe;
- b) la participation symbolique et encadrée des jeunes à des instances décisionnelles;
- c) la participation représentative à des instances décisionnelles (délégation-jeunes);
- d) la participation consultative, mandat de conseil à l'instance décisionnelle;
- e) le partenariat égalitaire, lorsque les jeunes sont intégrés en nombre et en position égale à celles des adultes;
- f) l'engagement social complet des jeunes implique une participation citoyenne intégrale (partis politiques et mouvements à tendances radicales).

À partir de cette typologie, il serait intéressant de voir si les entreprises et organismes d'économie sociale ont prévu des mécanismes d'intégration des jeunes. Si oui, quels sont-ils? Sinon, pourquoi? Quelle est leur vision de l'intégration des jeunes, quelle importance donnent-elles à cette question? On sait déjà l'opinion de certaines têtes de réseaux, il serait intéressant de constater si cette opinion concorde avec celle des acteurs de terrain.

En lien avec le contenu de la recherche actuelle, il serait pertinent de documenter davantage l'état des lieux dans les différents secteurs d'activité, de façon à avoir des diagnostics plus solides et plus approfondis qui puissent éclairer les actions à poser pour susciter la relève et la retenir. Il apparaît également urgent de documenter les secteurs et les initiatives en émergence, notamment en agroalimentaire, en écotourisme, sur le plan culturel et artistique, etc. Ces initiatives représentent, à notre avis, un vecteur de changement à mieux saisir, dans l'idée d'établir des liens avec le mouvement de l'économie sociale. À cet effet, quelques monographies sur des études de cas seraient certainement salutaires.

Nous avons aussi remarqué, au cours de nos recherches, qu'un grand nombre d'initiatives, tant en milieu urbain qu'en région, étaient portées par des jeunes femmes, seules ou en équipe. Il serait intéressant d'explorer avec elles, par des entrevues approfondies, leur parcours comme entrepreneures sociales, leur rapport à l'entrepreneuriat, leurs motivations, leurs objectifs, mais aussi les difficultés rencontrées, leurs opinions sur l'économie sociale et le développement économique alternatif.

Finalement, il serait intéressant de comprendre, à partir de ce qui se fait actuellement sur la question des jeunes et de la relève en économie sociale, quels sont les mécanismes de communication et de concertation investis ou non par les jeunes.

CONCLUSION

Il semble que les avantages et les « défis » de l'économie sociale varient beaucoup selon le secteur. Si certains secteurs, particulièrement ceux de l'environnement et des TIC, intéressent beaucoup les jeunes, ce n'est pas le cas pour tous - peu de jeunes se ruent dans les entreprises d'aide domestique ou dans les ressourceries. Si les entreprises d'économie sociale offrent souvent des horaires de travail flexibles et des politiques qui favorisent la conciliation travail-famille, le mode d'embauche par contrat, souvent imposé par le mode de financement, est un obstacle sérieux à la stabilité d'emploi. Finalement, si l'économie sociale est porteuse de principes qui correspondent à ceux d'une jeunesse militante et engagée, les conditions d'embauche (salaires, absence d'assurances collectives, peu d'avantages sociaux, etc.) peuvent parfois mener à des départs, les employés faisant une nette différence entre l'implication bénévole et le travail rémunéré.

La question de la présence des jeunes est d'une importance indéniable pour les entreprises et organismes d'économie sociale. Dans un contexte de prédictions *catastrophe* concernant le manque massif de main-d'œuvre dans tous les secteurs d'emploi et le vieillissement de la population, l'économie sociale, tout comme le secteur communautaire, se doit de prévoir les stratégies qui devront être mises en œuvre pour assurer la relève. Au-delà de la question de la main-d'œuvre, il s'agit de trouver des gens qui continueront de porter la vision et, dans une certaine mesure, le rêve de justice sociale que représente cette mouvance.

Nos recherches nous ont montré qu'il existe une génération de jeunes, déjà impliqués en économie sociale ou non, qui ont à cœur de porter un projet de société basé sur la solidarité et la démocratie. Il s'agit maintenant de voir si l'économie sociale aura les moyens et la volonté d'aller à la rencontre de ces jeunes, employés et bénévoles potentiels, et de les intégrer à son projet de développement économique et social.

BIBLIOGRAPHIE

- Association des médias écrits communautaires du Québec. 2006. *Mission et définition des membres*, en ligne : <http://www.amecq.ca/indexamecq.htm> [site consulté le 25 septembre 2006].
- Benz, Matthias. 2005. « Not for the Profit, but for the Satisfaction? - Evidence on Worker Well-Being in Non-Profit Firms », dans *Kyklos*, Vol.58, No. 2, pp. 156-175.
- Bharti, Manisha. 1997. « Chapitre 3 - Les jeunes face à l'évolution du milieu de travail », In *Rapport du comité consultatif sur le milieu de travail en évolution*, ministère canadien du Travail, pp. 27-54.
- Braungart, Richard et Margaret Braungart. 1989, « Political Generations » dans *Research in Political Sociology*, vol. 4, pp. 281-319.
- Café Graffiti. 2006. *Historique*, en ligne : <http://www.cafegraffiti.net/cafegraffiti/html/historique.htm> [consulté le 8 janvier 2007].
- Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). 2006. *Premier réseau électronique par les femmes, pour les femmes : NetFemmes*, en ligne : <http://netfemmes.cdeacf.ca/> [consulté le 30 octobre 2006].
- Centre de formation agricole de Mirabel. 2006. *L'incubateur d'entreprises agroalimentaires de Mirabel*, en ligne : http://www4.cssmi.qc.ca/cssmi2/etablissements/cfa_de_mirabel/Autres_services_01_1.asp [site consulté le 15 septembre 2006].
- Centre de formation populaire et Relais-Femmes. 2005. *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : Enquête sur les avantages sociaux dans le secteur communautaire*. Montréal : CFP et Relais-Femmes, édition électronique : <http://bv.cdeacf.ca/documents/PDF/79247.pdf> [consulté le 9 janvier 2007].
- Centre St-Pierre. 2006. *Les jeunes dans les groupes communautaires : une question de relève?*, Montréal : Centre St-Pierre, édition électronique : http://www.centrestpierre.cam.org/version_58/images/RapportReleve.pdf [consulté le 11 décembre 2006].
- Centre St-Pierre. 2005. La relève dans le communautaire - Résultats préliminaires, en ligne : http://www.centrestpierre.org/version_58/documents/ApercuResultatsCSP.pdf [consulté le 27 mars 2007].
- Chantier de l'économie sociale. 2006. *Résultats du sondage sur la perception de l'économie sociale par les jeunes*, en ligne : http://www.chantier.qc.ca/uploads/documents/actualites/sondage-_resultats.detaillies.pdf [consulté le 30 octobre 2006].
- Chantier de l'économie sociale, Réseau d'investissement social du Québec et Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire. 2002. *Les jeunes et l'économie sociale : Pour démocratiser l'entreprise*, En ligne : <http://www.chantier.qc.ca/uploads/documents/publications/299.pdf> [consulté le 8 décembre 2006].
- Chantier de l'économie sociale, Réseau d'investissement social du Québec et Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire. 2000. *L'Économie sociale en mouvement : Économie sociale et action communautaire - esquisse d'un portrait sectoriel*, Montréal : Chantier de l'économie sociale, édition électronique : <http://www.chantier.qc.ca/uploads/documents/publications/286.pdf> [consulté le 8 décembre 2006].
- CISM 89,3. 2006. *Historique*, en ligne : <http://www.cism.umontreal.ca/historic.php> [consulté le 26 septembre 2006].

- Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale. 2005a. *Bilan final : Mon premier emploi en économie sociale*, non-publié, 1 page.
- Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale. 2005b. *L'Économie sociale : élément incontournable d'une stratégie d'action jeunesse complète et cohérente*, Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse à l'occasion de la consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse, 23 pages.
- Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire. 2006a. *Diagnostic des besoins de formation dans le secteur de l'aide domestique*, Montréal : CSMO-ÉSAC, édition électronique : <http://www.csmoesac.qc.ca/publications/documents.html>, [consulté le 26 septembre 2006].
- Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire. 2006b. *Le relèvement en action communautaire : un enjeu qui nous interpelle tous et toutes!*, Montréal : CSMO-ÉSAC, édition électronique : http://www.csmoesac.qc.ca/uploads/documents/realisations_publications/csm_rereleve_nov06.pdf [consulté le 11 décembre 2006].
- Communauté. 2006. *Campagne courriel pour le PAC*. Communiqué de presse, 26 septembre 2006, en ligne. <http://stage.communautaire.qc.ca/?q=node/1092> [consulté le 30 octobre 2006].
- Concours québécois en entrepreneuriat. 2006. *Qui sommes-nous?*, en ligne : <http://www.concours-entrepreneur.org/> [consulté le 20 mars 2006].
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. 2004. *Coopérative jeunesse de service*, en ligne : <http://www.coopquebec.coop/education%20et%20jeunesse/coopjeune/> [consulté le 5 janvier 2006].
- Coopérative de solidarité en développement durable de Bellechasse La Mauve. 2005. *Rapport annuel 2005*, en ligne : <http://www.lamauve.com/formulaires/rapportannuel2005.pdf> [consulté le 15 septembre 2006].
- ECOF - la Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières. 2006. *RCAI3R - À propos*. En ligne : <http://www.rcai3r.org/francais/pac.html> [consulté le 30 octobre 2006].
- Environnement Jeunesse. 2005a. *Plan d'action 2006-2007*, Montréal : Environnement Jeunesse, édition électronique : http://enjeu.qc.ca/organisme/images_organisme/Pland_action06-07.doc [consulté le 8 janvier 2006].
- Environnement Jeunesse. 2005b. *Rapport d'activités 2004-2005*, Montréal : Environnement Jeunesse, édition électronique : http://enjeu.qc.ca/organisme/images_organisme/rapportfinal2005-2006.pdf [consulté le 8 janvier 2006].
- Équiterre. 2005. *Rapport annuel 2005*. Montréal : Équiterre, édition électronique : http://www.equiterre.qc.ca/docs/ra_equiterre_05.pdf [consulté le 8 janvier 2007].
- Équiterre. 2000. *Rapport annuel 2000*. Montréal : Équiterre, édition électronique : http://www.equiterre.qc.ca/docs/ra_equiterre_00.pdf [consulté le 8 janvier 2007].
- FACIL, pour l'appropriation collective de l'information libre. 2006. *FACIL - Qui sommes-nous?*, en ligne : <http://facil.qc.ca/QuiSommesNous> [consulté le 30 octobre 2006].
- Filion, Louis Jacques. 1997. *The structural, support and ideological factors that encourage the creation of cooperative enterprises*, Montréal : Cahiers de recherche HEC.

- Gauthier, Madeleine. 2002. « Inadequacy of concepts? The rise of youth interest for civic participation in Québec », présenté lors de *Citizenship on Trial: Interdisciplinary Perspectives on Political Socialization of Adolescents*, colloque à l'Université McGill, juin 2002, édition électronique : <http://youthconference.mcgill.ca/GauthierPaperFrench.doc> [consulté le 9 janvier 2007].
- Gauthier, Madeleine. 1998, « Les jeunes et le travail : un terrain mouvant », dans Dupuis, Jean-Pierre et André Kusminski. *Sociologie du travail et de l'entreprise*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Gouvernement du Québec - Secrétariat à la jeunesse. 2004a. *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*, en ligne : <http://www.defi.gouv.qc.ca/> [consulté le 17 mars 2006].
- Gouvernement du Québec- Secrétariat à la jeunesse. 2004b. *Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse : Plan d'action triennal 2004-2005-2006*, Québec : Secrétariat à la jeunesse, édition électronique : <http://www.defi.gouv.qc.ca/publications/defi.pdf> [consulté le 9 janvier 2007].
- Gouvernement du Québec- Secrétariat à la jeunesse. 2004c. *Quelques chiffres... Les jeunes*, en ligne : http://www.jeunes.gouv.qc.ca/quelques_chiffres/general.htm [consulté le 17 janvier 2006].
- Île Sans Fil. 2006. *Île Sans Fil - Bienvenue*, en ligne. <http://www.ilesansfil.org/tiki-index.php> [consulté le 30 octobre 2006].
- Insertech Angus. 2006. *Insertech Angus - l'informatique au service des jeunes adultes*, en ligne. <http://www.insertech.qc.ca/fra/index-f.htm> [consulté le 30 octobre 2006].
- Institut de la statistique du Québec. 2005a. *Le Québec, chiffres en main*, en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/qcem/principale.htm>, [consulté le 10 février 2006].
- Institut de la statistique du Québec. 2005b. *Naissances et taux de natalité, Québec, 1900-2004*, en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_decés/naissance/401.htm [consulté le 10 février 2006].
- Institut de la statistique du Québec. 2005c. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge et indices globaux, par région métropolitaine de recensement, Québec, 1991-2004*, en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/emographie/naisn_decés/naissance/422.htm [consulté le 6 février 2006].
- Institut de la statistique du Québec. 2003. *Taux de fréquentation scolaire à temps plein de la population de 15-24 ans selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, Ontario et Canada, 1971-2001*, en ligne : [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/efect_scolr_diplm/\(13\)fr_sc15-24%25.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/education/efect_scolr_diplm/(13)fr_sc15-24%25.htm) [consulté le 6 février 2006].
- Jeunes musiciens du monde. 2006. *La Mission*, en ligne : <http://www.jeunesmusiciensdumonde.org/index3.php?page=mission§ion=organisme> [consulté le 8 janvier 2006].
- Koumbit. 2006. *Koumbit - l'autonomisation technologique par l'innovation collective*, en ligne. <http://koumbit.org/> [consulté le 30 octobre 2006].
- Lemieux, Vincent. 1986. « L'État et les jeunes », dans Dumont, Fernand. *Une société des jeunes?*, Québec : I.Q.R.C., pp. 325-335, édition électronique : http://classiques.ugac.ca/contemporains/lemieux_vincent/Etat_et_les_jeunes/Etat_et_jeunes.html [consulté le 6 mars 2006].
- Mannheim, Karl. 1990 [1928]. *Le Problème des générations*, Paris : Nathan.
- Martin, Patricia. 2006. « Le Café Cambio coopérative de travail se distingue », dans *Le Bulletin Régional*, 26 avril 2006, en ligne : <http://lbr.ca/article-10-3213.html> [consulté le 31 janvier 2007].

- Micro-Recyc Coopération. 2006. *Micro-Recyc Coopération - Présentation et histoire*, en ligne. <http://www.microrecyccoop.org/francais/accueil.php> [consulté le 30 octobre 2006].
- Nahapétian, Nairi. 2003. *Les emplois-jeunes associatifs et l'économie sociale*, Paris : Place Publique, édition électronique : http://www.place-publique.fr/IMG/pdf/etude_emploi_jeune.pdf [consulté le 9 janvier 2007].
- Norwegian UN Association, UNEP/GRID-Arendal, UNU/Global Virtual University et University College of Hedmark. 2005. « Indicator: Population under age 15 - 2001 », dans *Globalis : an interactive world map*, en ligne : <http://globalis.gvu.unu.edu/indicator.cfm?IndicatorID=31&year=2001> [consulté le 21 février 2006].
- Observatoire Jeunes et société. 2006. *Orientation théorique*, en ligne: <http://www.obsjeunes.qc.ca/default.asp> [consulté le 6 février 2006].
- Observatoire Jeunes et société. 2004a. *Proportion d'étudiants qui travaillent à plein temps et à temps partiel par groupe d'âge, Québec, 1976-2004*, en ligne : <http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/insertion/activite/cd1t03anEtudeTravail.htm>, [consulté le 10 février 2006].
- Observatoire Jeunes et société. 2004b. *Taux d'activité des 15-24 ans selon la fréquentation scolaire au Québec, 1976-2004*, en ligne : <http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/insertion/activite/cd1t03an-act15-24.htm> [consulté le 10 février 2006].
- Observatoire Jeunes et société. 2004c. *Taux de chômage selon certains groupes d'âge, Québec, 1976-2004*, en ligne : http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/insertion/chomage/cd1t01an_chom.htm [consulté le 24 février 2006].
- Observatoire Jeunes et société. 2002. *Taux de fréquentation scolaire des 15-24 ans, Québec, 1976-2002*, en ligne : <http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/formation/cheminement/frequentation.htm>, [consulté le 10 février 2006].
- Observatoire Jeunes et société. 1999. *Profil des 15-24 ans (valeur relative) sur le marché du travail, Québec, 1990-1998*, en ligne : <http://www.obsjeunes.qc.ca/F/veille/statistiques/insertion/activite/profil-prop.htm>, [consulté le 10 février 2006].
- Office franco-québécois pour la jeunesse. 2006. *Les programmes*, en ligne : <http://www.ofqj.gouv.qc.ca/programmes/prog.html> [consulté le 8 janvier 2007].
- Olsen, Henry. 2004. « The Resurgence of Social Entrepreneurship », dans *Fraser Forum*, mai 2004, Vancouver: Fraser Institute, pp. 21-22.
- Place aux jeunes du Québec. 2006. *Soutien à l'entrepreneuriat*, en ligne : http://www.placeauxjeunes.qc.ca/fr/voir_contenu.asp?Contenu=39 [consulté le 20 mars 2006].
- Québec Solidaire. 2006. *Nos principes et orientations*, en ligne : <http://quebecsolidaire.net/le-parti/qui-sommes-nous> [site consulté le 6 mars 2006].
- Radio-Canada. 2006. « Finances publiques : Harper fait le ménage », 26 septembre 2006, édition électronique : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/09/25/004-coupe-harper-surplus.shtml> [consulté le 5 janvier 2006].
- reBOOT Montreal. 2006. *reBOOT - version française du site*, en ligne. <http://www.rebootmontreal.ca/fr/mainfr.htm> [consulté le 30 octobre 2006].
- Regroupement québécois pour la coopération dans le travail. Sans date. *CJS : Cahier de présentation*, en ligne : http://www.rqct.coop/cjs/cjspub/Upload/Cahier_de_presentation_CJS.pdf [consulté le 5 janvier 2007].

- Réseau Action interculturelle de développement et d'éducation - Programme d'accès communautaire (AIDE-PAC). 2006. *À propos du réseau AIDE-PAC Sherbrooke*, en ligne : <http://www.aide-Internet.org/portail/index.php> [consulté le 30 octobre 2006].
- Ressources humaines et développement social Canada. 2005. *Économie sociale*, en ligne : http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/comm/ds/economie_sociale.shtml [consulté le 5 janvier 2007].
- Roper, Juliet et George Cheney. 2005. « The meanings of social entrepreneurship today », dans *Corporate Governance*, vol. 5, no. 3, pp. 95-104.
- Statistiques Canada. 2006. *Salaires horaires moyens des employés selon certaines caractéristiques et professions, données non désaisonnalisées, par province (mensuel)*, en ligne : http://www40.statcan.ca/102/cst01/labr69a_f.htm [consulté le 21 février 2006].
- Statistiques Canada. 2005. *Les jeunes et le marché du travail*, en ligne : <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/051123/q051123b.htm> [consulté le 21 février 2006].
- Usalcas, Jeannine. 2005. « Les jeunes et le marché du travail », dans *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 17, no.4, Ottawa : Statistiques Canada.
- Van Kemenade, Solange. 2000. *Économie sociale et développement local : des initiatives de financement innovatrices pour les jeunes entrepreneurs au Québec*, thèse de doctorat en sociologie, UQÀM.